

1

Amiens, la ville grandeur nature

Jean-Yves Bourgois

Amiens, la ville grandeur nature

Editions de la Pique hardie

ISBN : 978-2-7466-9727-0

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*A mes collègues élus locaux dont j'admire chaque jour
le dévouement, le dynamisme et l'efficacité.*

*Aux responsables et militants associatifs, syndicaux et
politiques qui s'engagent pour le bien commun.*

CONVICTIONS INTRODUCTIVES

« La seule chose qui vaille la peine, c'est la nature »

Louis de Funès

Amiens, la terre et l'eau

Les Amiénois sont fiers de leur territoire. Bien souvent, lorsqu'ils présentent leur ville, ils disent « ma cathédrale », « mes hortillonnages » ou plus simplement « mon quartier ». Moi aussi, j'éprouve un grand attachement à notre territoire. Tout homme aime l'endroit où il vit ; il aime ses montagnes, sa baie, ses collines, etc. Mais qu'est-ce qui fait que l'on aime Amiens ? J'ai cherché à retrouver le cœur de notre ville : ses fondements historiques et, ce qui est plus rare, son ADN. Cela n'est pas scientifique ; c'est assez affectif.

Pour synthétiser, je commencerais par dire : Amiens c'est la terre et l'eau. La « ville verte » n'est que la conséquence du mariage de la terre et de l'eau.

La terre a nourri les hommes. La terre façonnée et cuite a permis les briques qui ont protégé l'homme. La tourbe extraite de nos sols, séchée, a permis de chauffer les foyers. La terre a fait grandir la waide qui assura la prospérité de la ville. L'histoire locale se met en scène, chaque année, dans la fabuleuse aventure du « Souffle de la terre » à Ailly sur Noye. Cette idée de la terre qui inspire et donne de l'élan nous invite aussi à aller de l'avant, à travailler et valoriser cet ancrage.

L'eau, c'est bien sûr la Somme et ses affluents (l'Avre, la petite Avre, la Selle, les Clairons, etc.) qui nous traversent et nous invitent à la baignade, la pêche ou la poésie. L'eau, c'est parfois aussi la pluie qui donnera une herbe et une ville si vertes. Et puis l'eau, on l'oublie trop souvent, c'est aussi la mer voisine. La Somme traverse notre département et finit par se jeter dans la Manche. Amiens, c'est finalement le prolongement de la mer et de la baie de Somme.

Tout notre département est un espace aquatique : plus de mille kilomètres de rivières constituent ce territoire.

Lorsque le blé et l'eau se sont rencontrés, le pain est devenu l'élément de base. Cela a même donné à tous les boulangers du monde un Saint patron : Saint

Honoré, Evêque d'Amiens, né sur les bords de la Somme, au sixième siècle. Le terme même de Picardie vient de « piqueur », au sens de laboureur. Notre identité prend réellement racine en cette terre. Cela ne date pas d'hier mais n'est pas le fruit du hasard.

Mon parti pris est celui d'Amiens une « ville grandeur nature ». Je pourrais même dire une « capitale grandeur nature ». Bien sûr, le terme « capitale » renvoie au statut de capitale régionale qu'une décision parisienne inconséquente nous a retiré. Mais le terme de « capital » dans une approche plus économique constitue l'élément de base à partir duquel nous développer : Amiens détient un capital grandeur nature. Un capital à faire prospérer et partager. Au-delà de la polysémie du terme « capital », il y a là un enjeu important pour nous : parvenir à se projeter vers un nouveau modèle économique et social pour Amiens qui soit fondé sur l'amélioration de la qualité de vie et de l'attractivité.

En disant cela, nous énonçons également une autre conception : le premier rôle d'un élu doit être d'aimer pleinement son territoire, d'aimer « sa terre ». C'est ensuite, et aussi, le meilleur moyen d'aimer ses habitants et visiteurs. J'ai pu constater qu'un marqueur politique essentiel se résumait autour de

cette question : « la ville est-elle bien tenue ? ». Les habitants le souhaitent, les visiteurs l'attendent et les élus y consacrent une énergie considérable.

S'appuyer sur la nature comme outil de développement durable permet d'ouvrir une alternative apaisée au monde moderne. La nature est un remède à la sophistication et s'adresse à tous. Son enseignement de l'évolution permanente constitue en soi un modèle politique pour éviter une société figée. La nature enseigne aussi aux élus locaux l'humilité devant sa force, et la responsabilité dans la transmission aux générations suivantes. Si c'est un arbre qui représente la France sur les pièces d'un euro, c'est sans doute pour dire tout cela !

Une situation exceptionnelle qui appelle au sursaut

La réforme territoriale et la nouvelle carte des régions ont été un choc profond pour les Amiénois. Cette décision injuste et incompréhensible de fusionner les régions et, de fait, de déclasser Amiens est une réalité à laquelle nous devons faire face. Notre terre a vu couler le sang de combattants venus du monde entier. Amiens a connu de nombreuses crises. Mais elles ont toujours donné lieu à sursaut.

Notre difficulté, et notre enjeu majeur, est d'être capables de parler aux futurs Amiénois et aux actuels Amiénois, en même temps. Nous avons toujours besoin de sang neuf pour vivifier notre ville. Aujourd'hui particulièrement, il faut aussi rappeler qu'Amiens est déjà une terre d'accueil et d'ouverture. Amiens ne peut se contenter de se définir par elle-même, comme si c'était une île. Nous sommes au carrefour de nombreuses influences, trop souvent subies. Soyons une ville de confluence ! Inventer et faire réussir Amiens impose d'avoir une approche, si elle est géographique, qui soit à l'échelle de la nouvelle région et de l'Europe. Perdus dans le flux des informations mondialisées, nous sommes, ici, localisés. Avoir des racines ne signifie pas exactement être enraciné. Nous pouvons bouger mais nous saurons toujours où revenir. Ce n'est pas un hasard si le blason d'Amiens associe le lierre enraciné et la licorne bondissante.

L'histoire retient que les Picards « *se muchent* » et subissent. Il est temps de montrer que notre territoire n'est pas abonné au déclin dans l'attente passive de secours extérieurs providentiels. C'est à nous de prendre la parole et de concentrer nos efforts pour trouver de nouvelles sources de développement.

Amiens connaît bien ses handicaps : santé, formation, emploi, météo, etc. mais il est vrai et utile de dire que nous avons des atouts merveilleux, et que nous pouvons trouver nous-mêmes le nouveau modèle économique de notre territoire.

Notre situation actuelle est tout de même une formidable occasion pour réfléchir à la manière d'entrer dans la mutation d'une immense ampleur que connaît actuellement le monde. Sachons faire de la contrainte une opportunité. Et pour cela, nous avons déjà un capital exceptionnel : une nature généreuse !

C'est ce que je veux partager avec vous dans ces quelques pages.

Mon approche commence par rappeler l'héritage historique (Chapitre 1), avant de préciser comment la nature est source de développement (chapitre 2). Ensuite, je détaillerai quelques méthodes et partis pris pour essayer de bien aménager la ville (chapitre 3). Enfin, je tenterai d'illustrer cela avec quelques applications locales (chapitre 4). Nous aurons ainsi répondu aux questions : « Depuis quand, pourquoi, comment et où ? »

CHAPITRE 1

UNE TERRE EN HERITAGE

« L'Histoire est un perpétuel recommencement »

Thucydide

Enfant des années 70, j'ai grandi avec la perspective de l'an 2000 et du progrès technologique qui s'imposerait. Nous allions conquérir l'espace, nous déplacer autrement, résoudre la faim et la pauvreté. Cela ne s'est pas déroulé ainsi mais la question posée aux élus reste la même : quel futur offre t-on aujourd'hui aux jeunes ?

Le travail d'un élu local est une tâche difficile. Cela nécessite d'abord beaucoup d'humilité. Relire l'histoire de la ville nous apporte des réponses et nous aide à reconnaître tout simplement que nous sommes les héritiers, de court passage, de cette ligne continue. Ensuite nous pouvons imaginer l'avenir.

A partir d'exemples concrets et synthétiques, forcément sélectifs, nous pouvons illustrer à quel

point Amiens a toujours su se réinventer à partir de son environnement. Entamons une promenade chronologique :

Saint-Acheul, berceau de la préhistoire

Il y a plus de 450 000 ans, bien avant l'émergence de l'idée de ville, des hommes se fixèrent sur les rives de la Somme et de ses affluents, notamment l'Avre. Ces nomades, des pré-Néandertaliens venus d'Afrique, peuplèrent les régions septentrionales de l'Europe. Ils s'installèrent assez nombreux dans ce qui est aujourd'hui le quartier Saint-Acheul d'Amiens. Ils trouvèrent sur les bords de nos rivières les principales ressources de leur alimentation, faite de chasse et de cueillette. Ils maîtrisaient la production du feu.

La découverte de cette occupation humaine sur le site d'Amiens remonte au milieu du XIXe siècle, à la faveur de l'extraction du limon servant à fabriquer les briques dans le quartier Saint-Acheul. On mit alors au jour des milliers de silex taillés en bifaces et des ossements d'animaux, preuves d'une véritable industrie de fabrication d'outils. Les premières fouilles véritables sont réalisées en 1859 par le géologue Albert Gaudry ; le compte rendu qu'il donne devant l'Académie des Sciences de Paris officialise la naissance de la préhistoire. En 1872 le préhistorien

Gabriel de Mortillet désigne sous le terme d' « acheuléen » le type d'outillage découvert à Saint-Acheul datant du paléolithique inférieur : cette période dure environ de 500 000 à 300 000 ans avant notre ère. Saint-Acheul devient le site éponyme de cette période de la préhistoire, faisant connaître Amiens dans le monde entier.

La fondation de la ville par les Romains

A ce jour, on ne peut affirmer qu'il existait une agglomération gauloise sur le site d'Amiens. Pourtant Cicéron et César mentionnent, respectivement en 56 et en 54 avant J.-C., une certaine Samarobriva, dans la cité des Ambiens (Ambiani en latin). Les historiens pensent aujourd'hui qu'il s'agirait d'un lieu-dit, signifiant passage sur la Somme, qui pourrait se trouver tout aussi bien en amont qu'en aval de l'actuelle ville d'Amiens. Les premiers vestiges archéologiques attestant d'une implantation durable ne remontent qu'à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., sous le principat d'Auguste (27 avant J.-C. – 14) : il s'agit de vaisselle sigillée arétine abandonnée par des légionnaires romains et retrouvée lors des fouilles du parking souterrain des Trois-Cailloux, devant le Palais de Justice, dans les années 1970. Un camp militaire romain est probablement à l'origine de la ville : il était chargé de surveiller l'importante voie romaine

construite par Agrippa, à la demande d'Auguste. Cette via Agrippa était l'une des quatre voies principales du réseau qui, depuis Lyon, traversait la Gaule. La voie passant par Samarobriua traversait la Gaule et mettait en communication l'Italie et le port de Boulogne, havre d'embarquement pour la Bretagne insulaire (l'Angleterre). A Samarobriua, il fallait franchir la Somme et le large fond de vallée sur plusieurs ponts. Les fouilles réalisées en contrebas de la cathédrale au début des années 1990, lors de la construction de bâtiments universitaires, ont permis de mettre au jour les vestiges d'un pont de bois. Le passage de la Somme fut incontestablement une immense source de prospérité pour la ville. Autour de Samarobriua-Amiens se développa un important nœud routier de voies romaines menant dans toutes les directions. Les principales routes départementales et nationales rayonnant autour d'Amiens en portent encore le témoignage aujourd'hui. Quant à la voie Agrippa, si elle se perd sous la cathédrale, elle est encore parfaitement visible dans le tracé de nos modernes rues Saint-Fuscien, des Otages et Saint-Leu. C'est d'ailleurs à la porte orientale de la ville, le long de cette route, que Martin, jeune soldat romain venu de Pannonie (Hongrie) coupa son manteau un soir d'hiver de l'année 334 pour en donner la moitié au pauvre qui grelottait dans le froid.

L'excellente position de Samarobriva, sur l'axe de communication du fleuve, au milieu du nœud routier innervant toute la Gaule du Nord, permit un développement commercial, démographique et urbain de grande ampleur. Au début du II^e siècle, la ville s'étendait sur plus de 200 hectares et devait comprendre une population d'environ 20 000 habitants. C'était la seconde ville de la Gaule Belgique, après Reims, bénéficiant d'un parure monumentale de premier plan : le forum étendait ses deux places publiques entre le palais de justice et l'hôtel de ville actuels ; l'amphithéâtre, d'une taille légèrement inférieure à celle des arènes de Nîmes, occupait tout le quartier de notre hôtel de ville ; des thermes monumentaux s'étendaient dans le secteur de la rue de Beauvais et d'autres, plus petits, près de l'église Saint-Germain ; enfin le théâtre, retrouvé lors des fouilles de 2006, occupait une situation plus périphérique, à proximité de la gare du Nord.

Cette ville à la population nombreuse n'aurait pu subsister et prospérer sans les campagnes environnantes aux riches terres agricoles produisant céréales et cultures maraîchères, indispensables à l'approvisionnement en denrées comestibles. Dès l'origine Amiens tira sa prospérité de la terre et du commerce des productions agricoles, tant par voie terrestre que par voie fluviale. Les travaux de prospection d'archéologie aérienne, réalisés par

Roger Agache à partir des années 1950, ont révélé la densité des grands domaines fonciers gallo-romains (villae) installés sur les riches terres du plateau picard.

Une ville médiévale prospère

La fin de l'Antiquité marque pour Amiens (qui change au IIIe siècle le nom de Samarobriua en celui d'Ambiani, puis d'Amiens) une importante mutation urbaine. Epidémies, invasions et incendies agitent le IIIe siècle, temps de crise pour la Gaule et l'Empire d'Occident. La ville ne cesse pourtant pas d'exister. Une part importante de la population quitte la ville pour la campagne. Les autorités municipales décident entre la fin du IIIe siècle et le commencement du IVe siècle la construction d'une enceinte qui permettra de protéger un castrum d'une vingtaine d'hectares. La ville, jusqu'alors ouverte sur la campagne, se trouve enclose derrière un mur. La ville de cette époque correspond à l'espace compris entre la rue des Trois-Cailloux au sud, la rue du Général-Leclerc à l'ouest, la petite Avre au nord et la rue Victor-Hugo à l'est. Les faubourgs extérieurs sont peu à peu abandonnés. C'est à partir de ce noyau que la ville médiévale va se développer, à la faveur de l'expansion économique des XIe et XIIe siècles.

Cette expansion économique repose en grande partie sur le commerce des productions agricoles du bassin de la Somme : céréales, vins et une nouvelle venue, la waide, merveilleuse plante tinctoriale fournissant la couleur bleue des étoffes. La guède (waide en picard, *isatis tinctoria* de son nom botanique), est une plante herbacée bisannuelle, largement cultivée au Moyen Age et à la Renaissance en Picardie, en Languedoc, en Thuringe. L'Amiénois et le Santerre en furent d'importants lieux de production dès le début du XIIe siècle, et surtout au XIIIe siècle. Les feuilles, réduites en pulpe dans des moulins spécifiques et mises à sécher, étaient conditionnées sous forme de coques ou cocagnes de pastel. Ces cocagnes étaient l'objet d'un intense et lucratif négoce à partir d'Amiens vers l'Angleterre et la Flandre. Les marchands waidiers (qui ne sont nullement teinturiers mais négociants) tenaient le haut du pavé dans la cité : ils habitaient pour la plupart le quartier compris entre la cathédrale et le beffroi, autour de l'actuelle rue Saint-Martin-aux-Waides où s'élevait l'église paroissiale du même nom. Cette période de prospérité s'éteindra au début du XVe siècle à cause de la concurrence du pastel du Languedoc et de la Thuringe.

En 1117, après d'âpres luttes, le roi Louis VI le Gros accorde aux bourgeois d'Amiens une charte communale (confirmée en 1184 par Philippe Auguste), marquant la capacité de la ville à diriger

elle-même une partie de ses affaires. Sans la prospérité fournie par la terre, Amiens aurait pu attendre encore longtemps cette charte communale. La tour du beffroi symbolise depuis cette époque l'existence de la commune.

Au XI^e siècle, d'immenses travaux de drainage, dont nous imaginons à grand peine l'ampleur aujourd'hui, permettent la transformation d'une zone marécageuse en un quartier qui va peu à peu s'urbaniser : la basse ville se constitue à cette époque sur le territoire de plusieurs paroisses : Saint-Germain, Saint-Sulpice et, la plus connue aujourd'hui, Saint-Leu. Le chapitre cathédral, seigneur de l'eau sur tout le cours de la Somme depuis la borne de Camon (près du lieu-dit « le Pré-Porus ») à la borne de Montières (soit environ 6 kilomètres), fait se créer une douzaine de canaux où sont aménagés des biefs permettant à une vingtaine de moulins, presque tous situés sur la chaussée Saint-Leu, de faire fonctionner la manufacture amiénoise : sans l'eau du fleuve et l'ingéniosité de l'homme, Amiens n'aurait pas connu le développement de la draperie et la grande vocation textile qui fut la sienne du XIII^e siècle au milieu du XX^e siècle. Tel moulin servait à fouler les draps de laine, tel autre à broyer les feuilles de waide produisant le précieux pastel bleu. De ces moulins subsistent aujourd'hui les moulins Passe-avant

(restauré en 2015) et Passe-arrière dans la partie nord de la rue Saint-Leu.

Le quartier Saint-Leu garda longtemps un aspect campagnard. L'implantation de l'Hôtel-Dieu et de nombreux couvents (Célestins, Clarisses, Minimés...) aux XIIIe, XIVe et XVe siècles dans cette partie de la ville garantissait une aération permise par les jardins et vergers de ces institutions. Plusieurs noms de rues témoignent encore aujourd'hui de l'ancien caractère bucolique de ces lieux : la rue d'Engoulevant (nom d'un oiseau), la rue Canteraine (où chantent les rainettes, les grenouilles), la rue des Granges. La vente des couvents lors de la Révolution française et leur transformation en usines aux grandes cheminées crachant les fumées des machines à vapeur transformèrent radicalement ce quartier au XIXe siècle.

Deux ports sont aménagés en amont et en aval de la basse ville. A l'est, le port du Don, autour de l'actuelle place du même nom, et à l'ouest le Grand Quai à l'emplacement de notre place Vogel, hélas comblé comme bien des canaux aux XIXe et XXe siècles. Dès le XIIIe siècle ces ports recevaient d'outre-mer le fer de Suède, la laine d'Angleterre et, du bassin de la Somme, les productions agricoles (grains et vins), les bois de construction et de chauffage et les énormes

volumes de pierre nécessaires à la construction de la nouvelle enceinte et des églises.

Une cathédrale exceptionnelle

Existe-t-il meilleur témoignage de prospérité que la construction, au siècle de Saint Louis, de la plus vaste cathédrale de France ? Débuté en 1220, à la fin du règne de Philippe Auguste, le chantier de la cathédrale, initié par l'évêque Evrard de Fouillois et le chapitre cathédral, puissante communauté composé d'une quarantaine de chanoines, fonctionne sans interruption jusqu'à la pose des derniers vitraux en 1269. Quarante-neuf années auront suffi à bâtir ce magnifique écrin. La ville seule n'aurait pu y suffire : c'est tout le diocèse, soit une bonne partie de l'actuel département de la Somme, qui a consenti l'effort financier pour élever la cathédrale (de Montreuil-sur-Mer à Montdidier, de Doullens à Grandvilliers, d'Encre - Albert - à Mers). La richesse de la terre picarde se lit toujours aujourd'hui dans ces pierres. Les confréries des grands métiers font œuvre de mécénat dans la cathédrale : les boulangers font élever la chapelle Saint-Honoré, les drapiers la chapelle Notre-Dame Drapière, les merciers la chapelle Saint-Jacques, les waidiers la chapelle Saint-Nicolas, offrant ici un vitrail, là des statues, ou encore des peintures murales.

La renommée de la cathédrale d'Amiens est déjà fermement établie à la fin du XIVe siècle. En juillet 1385, Charles VI, jeune roi de seize ans passe par Amiens avec ses oncles, sur la route d'Arras où il doit épouser Isabeau de Bavière. La cathédrale d'Arras a été choisie par l'oncle du roi Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre et comte d'Artois, trop heureux que le mariage royal ait lieu sur ses terres. Au moment de partir vers la capitale de l'Artois le roi demande à son chambellan Bureau de la Rivière : « Bureau, où allons-nous ? – Sire, répond le chambellan, messire votre oncle a décidé que c'est à Arras que vous vous marierez et ferez vos noces. – Et pourquoi ? dit le roi. Ne sommes-nous pas bien ici ? Autant se marier ici qu'à Arras. ». Le roi convoqua alors Philippe le Hardi et lui dit : « Bel oncle, nous voulons nous marier ici dans cette belle église d'Amiens. Nous n'avons que faire d'attendre. » Le 17 juillet 1385, devant l'évêque d'Amiens Jean Rolland, sur les premières marches du chœur de la cathédrale, Charles VI épousait Isabeau de Bavière pour le meilleur et pour le pire.

Les Hortillonnages

Peu de villes françaises, à l'instar d'Amiens, ont la chance d'avoir sur leur territoire les hectares de

terres maraîchères propices à l'alimentation de leur population. Les Hortillonnages se répartissent en aval (autour de l'île Sainte-Aragone) et en amont de la ville (sur les territoires des communes d'Amiens, de Camon et de Rivery). La mise en culture de ces marais, alors considérés comme insalubres et improductifs, en saines et riches cultures maraîchères semble remonter au Moyen Age, voire à l'Antiquité. Les aires de culture ont été créées par la main de l'homme : primitivement les terrains étaient plus rapprochés du niveau de l'eau. Ils se sont élevés par le creusement de nombreux fossés ou canaux de drainage dont les terres ont été relevées sur les aires (c'est ainsi qu'on appelle ces parcelles cultivées). Les plus grandes de ces tranchées sont devenues des canaux navigables (que l'on nomme rieux) par les barques à cornets et à fond plat des hortillons. En 1900 leur superficie couvrait 500 hectares (il en subsiste 300 hectares aujourd'hui).

La fertilité de ces terrains est extraordinaire. L'hiver il est rare que l'élévation des eaux les recouvre et l'été les ardeurs du soleil ne réussissent pas à assécher les fossés. Les rendements sont importants, mais au prix d'un labeur constant. Depuis le Moyen Age les productions des hortillons sont vendues sur les marchés de la ville. Le plus célèbre d'entre eux, le marché sur l'eau, avait lieu sur le port du Don et sur les bras de Somme avoisinants. La place Parmentier

que nous connaissons aujourd'hui n'a guère plus de cent trente-six ans : elle a été créée dans les années 1880 sur l'insalubre quartier des Bondes qui fut presque entièrement rasé pour laisser place à la double allée de marronniers. Elle reçoit depuis cette époque le marché sur l'eau. Jusqu'aux années 1950, les hortillonnes d'Amiens descendaient, à la perche, la Somme trois fois par semaine pour vendre leurs fruits et légumes. La vente se faisait à la manne (tressée en osier par l'hortillon) et non au détail : radis, navets, carottes, salades, choux, oignons, pommes de terre (à partir du XVIIIe siècle), cèleris. Les fruits ne se limitent pas aux pommes et aux poires : cerises, groseilles, abricots, pêches, prunes, melons poussent très bien dans les hortillonnages, pour peu qu'on sache choisir les variétés adaptées à nos climats. Avant l'invention du frigorifique par l'amiénois Charles Tellier (1828-1913), aucun fruit ne provenait de Provence ou d'Espagne !

Les années 1970 faillirent être fatales à la culture maraîchère et aux Hortillonnages. Le nombre de maraîchers diminuait dramatiquement, les aires devenant des terrains d'agrément plantés de fleurs. En 1975, Nisso Pelosoff créa l'Association pour la protection et la sauvegarde du site et de l'environnement des Hortillonnages alors qu'un projet de rocade prévoyait de passer au cœur des Hortillonnages.

La tourbe

Au début du XXe siècle le département de la Somme était encore le plus grand producteur de tourbe en France, suivi par la Loire-Atlantique, l'Oise et le Pas-de-Calais. Toutes les vallées de la région produisaient ce précieux combustible : tant celle de la Somme que celles des affluents, l'Avre, la Noye ou l'Ancre.

La tourbe résulte de la décomposition lente, au sein des eaux, dans un milieu privé d'oxygène, de végétaux aquatiques très variés. Un climat humide, une température fraîche, une abondance d'eau sont les meilleurs facteurs pour la naissance et l'accroissement des tourbières. On trouve ainsi autour d'Amiens des bancs de tourbe de 10 à 12 mètres d'épaisseur.

L'exploitation de la tourbe semble remonter à l'Antiquité mais c'est l'époque médiévale qui, la première, nous offre des textes témoignant de tourbages dans des marais communaux. Dès le XIVe siècle les archives nous renseignent sur l'usage que l'on faisait de la tourbe dans le nord de la France : par manque de bois de chauffage on utilisait la tourbe comme combustible. Cela permettait en outre de sauvegarder la ressource en bois de construction. La raréfaction du bois conduisit à augmenter la consommation de tourbe à partir du XVIIe siècle.

Pour extraire la tourbe, le tourbier utilisait jusqu'à la fin du XVIIIe siècle le petit louchet, sorte de grand bêche qui permettait d'extraire les mottes de tourbes que l'on mettait ensuite à sécher (la rue Motte dans le quartier Saint-Leu pourrait trouver l'origine de son nom dans ces mottes de tourbes que l'on faisait sécher le long des façades). Eloi Morel (1735-1809), natif de Thézy-Glimont, mit au point en 1786 le grand louchet qui permit de tirer sous l'eau la tourbe jusqu'à 7 mètres de profondeur, soit dix fois plus profondément qu'auparavant.

Le paysage du fond de la vallée de la Somme se ressent fortement aujourd'hui de cette exploitation. Les intailles sont devenues de vastes et profonds étangs (étang de Clermont dans les Hortillonnages, étang de Saint-Pierre), remplaçant les marais où paissaient autrefois les troupeaux.

La Voirie et la promenade de la Hotoie

Le premier guide touristique consacré à la ville d'Amiens dès 1783 signalait la promenade de la Hotoie comme «au-dessus de toute description par sa beauté unique ». Il s'agissait alors avec les Hortillonnages, la Voirie (actuelle rues de Verdun et Voyelle) et la promenade du Mail, d'un des plus

beaux sites plantés (ne disons pas naturels) qui se puisse voir dans toute la ville.

La Voirie partait du pont de la Barette : en 1783 cet endroit était embelli de plusieurs guinguettes et cabarets, agréables, tant pour leur position sur le bord de la Somme, que pour leurs jardins divisés en berceaux charmants. Cette promenade bordée par l'Avre (la rivière de Moreuil) permettait de prendre l'air frais durant l'été.

La Hotoie fut aménagé dès la fin du XIIIe siècle sur une vaste prairie baignée par l'eau de deux bras de la Selle, au sein du grand marais de l'ouest d'Amiens, donnée, selon la légende par Marie de la Hotoie pour « égaudir la jeunesse ». Au commencement du XVIIIe siècle, la ville, d'un aspect encore très médiéval, étouffait littéralement derrière ses remparts. Les promenades parmi la verdure étaient, pour ainsi dire, impossible dans la ville intra-muros, sauf à pouvoir accéder au jardin de quelque couvent ou abbaye. Entre 1737 et 1742, l'intendant Chauvelin (l'équivalent de nos préfets) décida d'aménager la Hotoie en vaste promenade, à quelques pas seulement du rempart de la ville. Il en confia la réalisation au jardinier-fontainier Jumel-Riquier : la longueur totale des allées d'ormes fut portée à 2 kilomètres ; la Selle fut détournée afin d'encercler un bassin ovale bordé d'une double rangée de tilleuls, et

deux bassins furent creusés au milieu du cours. Les contre-allées furent aménagées pour faciliter la circulation des carrosses. La Hotoie prenait progressivement la disposition que nous lui connaissons encore aujourd'hui.

Jouxtant la Hotoie, il faut aussi signaler la Petite Hotoie, le long de l'actuelle rue Jean-Jaurès et du parc zoologique, beau jardin à la française créé en 1726. En forme d'île, ornée d'une statue de Flore sculptée par François Cressent, la Petite Hotoie attirait les Amiénois qui venaient y respirer les fleurs et l'air frais.

Les ormes furent abattus en 1823 et depuis ce jour les plantations ne permirent jamais de retrouver l'imposante voûte et le frais ombrage que dispensaient les arbres du XVIIIe siècle. La disparition du rempart au même moment rendit moins nécessaire la promenade de la Hotoie. Le XXe siècle et l'arrivée de l'automobile achevèrent de dégrader ce site merveilleux, malgré le soin que l'on prit à l'entretien des plantations et des bassins.

L'arasement des remparts

Depuis le IVe siècle, la ville d'Amiens est ceinte par un rempart protecteur et fédérateur à la fois. La

croissance urbaine nécessite son agrandissement à plusieurs reprises : à la fin du XIIe siècle Philippe Auguste fait protéger derrière un mur le nouveau quartier Saint-Leu. Au milieu du XIVe siècle, les ravages de la guerre de Cent ans contraignent la municipalité à agrandir l'enceinte sur la rive gauche de la Somme. Un nouveau mur bordé d'un profond fossé protège désormais les faubourgs en plein développement. Le tracé de cette enceinte correspond exactement à nos boulevards intérieurs, depuis le Port d'Amont et le boulevard d'Alsace-Lorraine, jusqu'au boulevard du Port et au Port d'Aval. Jusqu'au début du XIXe siècle les quartiers longeant ce rempart conserveront un aspect campagnard : les couvents et monastères très nombreux de ce secteur (Cordeliers, Jacobins, Visitandines, Feuillants, Carmélites etc.) rivalisent dans la tenue de leurs jardins et vergers ; les hôtels de la bourgeoisie et de la noblesse sont bâtis la plupart du temps entre cour et jardin. Aujourd'hui encore les jardins des Feuillants et de la Préfecture apportent à ces lieux un salubre havre de tranquillité. Dès la fin du XVIIe siècle la promenade du rempart sur le Mail est l'une des plus goûtées de la population amiénoise.

Les premières brèches dans les remparts sont ouvertes au siècle des Lumières. Quelques années avant la Révolution, l'ingénieur Jean Rousseau

présente un plan d'arasement des remparts et propose de les remplacer par de grands boulevards plantés clôturant la ville. Aspect tout à fait novateur pour l'époque, ces boulevards étaient prévus pour la promenade des piétons et des voitures et offraient des points de vue sur les jardins des hôtels particuliers avoisinants. Nos boulevards intérieurs actuels et les jardins qui les bordent n'offrent qu'un bien pâle reflet du projet d'origine. Qui oserait spontanément prétendre aujourd'hui que la promenade du Mail est une des plus agréables de la ville ? Et pourtant, depuis le cinéma Gaumont jusqu'au cirque, longeant la voie de chemin de fer, une ceinture de jardins aux arbres remarquables existe bel et bien depuis le début du XIXe siècle. On y trouve même quelques beaux monuments et sculptures: le monument à la Conscience honorant René Goblet (Petits Jardins du boulevard de Belfort), l'ancien pavillon d'octroi construit par Cheussey au noble style néo-classique, le monument à Jules Verne (œuvre d'Albert Roze), le buste de Dallery, le monument aux Mutilés du travail par Léon Lamotte et les deux groupes sculptés de part et d'autre du cirque.

Le Jardin des Plantes

En contrebas du boulevard du Jardin des Plantes, qui n'est autre que le vestige du rempart médiéval,

s'étendent les vertes plates-bandes du Jardin des Plantes. A quand remonte son origine ? Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre. Ce jardin, situé intra-muros, est mentionné dès le XVI^e siècle. En 1751, par un arrêt du Conseil d'Etat, Louis XV fit don à la municipalité d'Amiens de ce jardin alors dénommé le Jardin du Roi. Il était, aux dires des contemporains alors fréquenté par des soldats et des gens douteux, ce qui lui valut le surnom de « jardin du diable ». La Ville céda la jouissance du jardin à l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens, à charge pour celle-ci d'y établir un jardin botanique. Du jardin d'agrément où l'on jouait aux quilles et où l'on s'amusait, on passa à un véritable conservatoire de botanique.

Dom Robbe, botaniste renommé et prier du couvent des Feuillants d'Amiens, fut chargé de l'organisation du jardin et des cours de botaniques dispensés dans l'amphithéâtre du pavillon de pierre qui existe encore aujourd'hui. Le jardin fut aménagé en trente-neuf planches où les plantes furent classifiées selon leurs qualités curatives, s'inspirant de la vieille méthode de Tournefort et du système de Linné ; on constitua également un arboretum. Dom Robbe publie en 1754 le catalogue des plantes conservées dans le jardin. Le jardin botanique d'Amiens est donné en modèle dans tout le royaume. La Révolution aurait pu donner le coup de grâce au jardin ; il n'en fut rien. L'Académie

d'Amiens dissoute en 1792, l'administration du jardin est prise en charge par l'Ecole Centrale relevant de l'Etat. Les richesses botaniques envoyées par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris nécessitent l'agrandissement du jardin. En 1802, la ville d'Amiens reprend la charge du jardin et des cours de botanique. Plusieurs serres, froides puis chaudes, sont construites au XIXe siècle, un arboretum aménagé ; la Ville achète des terrains avoisinants pour agrandir le jardin. Dans les années 1830 s'impose la nouvelle classification des plantes suivant le système de Jussieu et en 1836 un nouveau catalogue est publié. Le jardin est alors fréquenté par les étudiants et les gens de condition. Dans la seconde moitié du siècle la vocation du jardin tend à se transformer : la création de jardins publics en ville (notamment le square Saint-Denis) conduit l'installation de serres de multiplication dans l'enceinte du jardin botanique où l'on produit les plantes qui seront repiquées dans les squares de la ville.

En 1895 le cours de botanique est supprimé et l'amphithéâtre transformé en logement pour le conservateur. Dans ces mêmes années sont construits la grande serre et le palmarium : on y protège les essences exotiques de grande dimension. Désormais le jardin est de plus en plus utilisé pour la production de plantes annuelles destinées aux

parterres des cinq jardins publics municipaux : square Saint-Denis, Petits Jardins, square Montplaisir, jardins de la place Longueville et Petite Hotoie. Le jardin botanique devient le jardin des plantes. La Seconde Guerre mondiale anéantit ce qui demeurait de vocation botanique. De nouvelles serres sont construites dans les années 1970. Les années 2000 voient la restauration de la grande serre du XIXe siècle. Nous pouvons y apporter aujourd'hui plus de modernité en valorisant sa vocation botanique et récréative.

Le XIXe siècle : une croissance sans précédent

Amiens comptait 40 000 habitants en 1800 et plus de 90 000 en 1914. La croissance de la population dépend pour une large part de l'exode rural qui voit arriver depuis les campagnes de la Somme les paysans qui se fixent en ville attirés par le développement de la manufacture. En 1846, une révolution s'opère à Amiens : la ville est reliée à Paris, puis à Boulogne, par le chemin de fer. Dès 1850 la ville ne peut plus contenir une population toujours plus nombreuse : les vieux quartiers d'Amiens Saint-Germain, Saint-Leu et Notre-Dame connaissent un entassement terrible de milliers d'habitants dans des logements souvent insalubres. Les jardins ont disparu, laissant la place à d'infâmes baraques. Les

épidémies de choléra de 1832 et de 1866 font des ravages parmi la population de ces quartiers.

Sous le Second Empire et la Troisième République de vastes lotissements de maisons neuves en briques sont mis en construction dans toute la zone périphérique des anciens remparts : quartier de la Vallée, du faubourg Noyon, d'Henriville, du faubourg Beauvais, quartier Saint-Roch et faubourg de Hem. Des quartiers tout neufs aux rues rectilignes bordées de maisons « amiénoises » sortent de terre. Une des caractéristiques importantes de ces maisons est qu'elles possèdent presque toutes un jardin se développant en longueur, compensant par là-même la rareté des squares dans ces quartiers. Vue du ciel cette partie de la ville surprend encore aujourd'hui par l'omniprésence de l'arbre, contrastant fortement avec la minéralité des rues.

Jules Verne choisit de s'installer en 1872 à Amiens et loge, jusqu'à sa mort en 1905, avec son épouse Honorine, dans différentes maisons du boulevard Longueville (actuel boulevard Jules-Verne), le long de la voie de chemin de fer.

Le développement du savoir se manifeste à Amiens à cette époque par la création de plusieurs sociétés savantes couvrant différents champs de la connaissance scientifique. En 2016 ces sociétés sont

toujours aussi actives qu'aux premiers jours. En 1836 plusieurs Amiénois fondent la Société d'Archéologie du département de la Somme qui devient en 1839 la Société des Antiquaires de Picardie. Composée d'archéologues, d'historiens et d'historiens de l'art, elle est, dès 1854, à l'origine de la construction du Musée de Picardie où se trouvent toujours aujourd'hui son siège social et sa riche bibliothèque.

En 1843 la Société d'horticulture du département de la Somme se détache du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens et devient une société à part entière. A côté de propriétaires, médecins et négociants, on y rencontre de nombreux jardiniers, fleuristes, hortillons ou pépiniéristes. Elle devint en 1881 la Société d'horticulture de Picardie. Elle a pour but le perfectionnement et l'encouragement de toutes les branches de l'horticulture. A cet effet elle fait connaître au moyen d'expositions publiques les produits de l'horticulture, récompense ceux qui vulgarisent la science et la pratique horticole. Enfin pour propager les connaissances horticoles, la Société d'horticulture publie des bulletins périodiques et professe des cours spéciaux.

Plus ancienne de quelques années, la Société linnéenne du Nord de la France a été fondée à Abbeville en 1838, dans un but d'avancement et de propagation des sciences naturelles. Dissoute en 1847, elle renaît à Amiens en 1865 ; elle étudie

depuis cette date la botanique, la zoologie et la géologie. Son activité, très diversifiée (botanique, mycologie, entomologie, météorologie), se traduit par de nombreuses conférences et publications.

La création de la « Société des Arts de la Somme », par le maire Charles Lemerchier, se fait à la même époque, en 1835. Très tôt, des noms prometteurs participent aux expositions : Delacroix, Corot ou Pissaro... C'est une façon, toujours vivante, de représenter la nature et la vie.

Ces sociétés savantes existent encore aujourd'hui, alors même que leur création a précédé la loi de 1901 sur les associations.

La création du Parc Saint-Pierre

Au cœur de la ville, bordés par les Hortillonnages, les quartiers Saint-Pierre, Saint-Leu et Notre-Dame, les dix-neuf hectares du parc Saint-Pierre, entre terre et eau, apportent une respiration salubre aux promeneurs amiénois. En 1990, suite à un concours international, le site de l'étang de Saint-Pierre a été réaménagé par la paysagiste Jacqueline Osty. L'eau omniprésente anime le site : tout s'organise autour de l'étang, véritable miroir d'eau où se reflète la cathédrale ; la promenade des jours, longue allée

pavée, offre les points de vue les plus séduisants sur la ville. La Somme et le bras Baraban, qui limitent naturellement le parc sur le sud et l'ouest, n'opposent aucun obstacle ; la tour Perret, la cathédrale, le beffroi et l'église Saint-Leu s'y découvrent selon des points de vue inhabituels. La chevelure d'eau, composée de trois rieux prenant naissance dans l'étang et le bras Baraban, serpente d'est en ouest, délimitant différents espaces paysagers dont le bassin des nymphéas.

Deux œuvres d'art contemporaines, commandes publiques inscrites dans le thème « Au fil de l'eau », ornent le parc : Agualuna de Yolanda Gutiérrez (2000), serpent d'une quarantaine de mètres flotte au ras de l'eau de l'étang ; Points de vue d'Ayse Erkmen (2003), composé de deux pont tronqués aux couleurs vives, offre des points de vue singuliers sur un bras de la Somme.

Nous le voyons, la géographie et les éléments ont dicté Amiens dans ses choix et ses succès. L'homme a cherché pendant des siècles à contraindre la nature amis aujourd'hui, une nouvelle relation fructueuse doit naître. Notre environnement constitue un socle pour une nouvelle vision de la ville.

CHAPITRE 2

UN CAPITAL MERVEILLEUX ET UNIQUE

*"Le poète ne doit avoir qu'un seul modèle, la nature ;
qu'un guide, la vérité."*

Victor Hugo

Lorsqu'on parle de la nature aux enfants, on évoque le battement d'ailes du papillon qui démontre la fragilité des frontières et notre responsabilité d'habitants d'une même terre. Pour être plus concrets, on pourrait aussi leur dire que la bouteille en plastique jetée dans la Somme, quai Bélu par exemple, se retrouvera peut-être jusque la calotte polaire. Elle constituera un élément du « septième continent » constitué des rejets plastiques de l'homme dans le Pacifique Nord, entre le Japon et les USA. Ces deux exemples montrent que nous sommes tout petits devant l'immensité de la planète et de ses phénomènes. L'inondé que je fus en 2001 ne l'a pas oublié. Nous pouvons aussi y voir la nécessité d'une action locale, humble et volontaire, car le premier

aménagement que doit assurer un élu local est de préserver la qualité de son environnement.

Amiens peut aller bien au-delà de la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire. Nous avons un capital précieux et réellement singulier. C'est en soi un axe de progrès et de développement (durable). C'est un atout réellement différenciant et singulier.

Bien souvent Amiens est définie comme une ville coincée entre Paris et Lille. C'est à la fois vrai et faux. Avoir une lecture verticale de la carte est forcément incomplet. D'autant que le dessin du fleuve Somme, pourtant à contre-courant, nous incite plutôt à la lire d'Ouest en Est. Il y a une continuité naturelle entre la baie de Somme, Amiens et la Haute Somme. Dès lors que nous intégrons que l'espace naturel d'Amiens c'est d'être le centre de la Somme, nous comprenons que le bassin amiénois est la respiration entre Lille et Paris, et qu'Amiens est la grande ville prolongeant la baie de Somme. Une relation fraternelle et accrue avec Abbeville et la baie devient une urgence aussi évidente que vitale. Cette respiration maritime porta l'inspiration lumineuse de Colette, Degas ou Lindbergh. Le vrai jardin de Jules Verne était au Crotoy où il retrouvait son bateau... Il ne trouvait qu'un défaut à Amiens : les fumées des locomotives empestant sa maison... L'homme de la technique-

fiction voulait respirer encore plus pur, comme nous tous, aujourd'hui encore !

Parmi les deux millions et demi de visiteurs qui viennent chaque année en Baie de Somme, nous en attirons une partie à Amiens. Mais encore moins du tiers.

Et si l'on s'amuse à regarder encore plus large, nous voyons tout simplement que la Somme est le « Sud » des Pays-Bas, de la Belgique, et du Nord industriel de l'Allemagne. Pour beaucoup d'Européens nous sommes une destination « au Sud ». Quittons donc cette fausse idée selon laquelle nous sommes un pays du Nord où il fait froid et où il pleut. Puisque nous sommes en réalité une probable destination de vacances pour des millions d'Européens du Nord. L'idée de notre implantation septentrionale est une construction nationale, donc incomplète. Que dire des civilisations qui, de l'Inde au Japon, admirent les temples et seraient subjuguées par notre cathédrale aux pieds dans l'eau ?

L'arrivée d'un leader mondial du e-commerce salue notre capacité d'attirer des investisseurs, également par notre positionnement.

Nous avons perdu l'habitude de regarder notre environnement et l'aménagement du territoire

autour des cours d'eau. Nous avons canalisé, recouvert et ignoré ce qui apparaissait une contrainte. Il faut aujourd'hui se retourner, regarder notre fleuve. En apprenant à poser notre regard, nous changerons de paradigme et nous interrogerons sur tous nos espaces naturels de proximité.

Ce petit travail de géographie n'est pas qu'un jeu. C'est aussi une manière de prendre conscience que nous sommes la grande ville végétale, précisément de tradition végétale, entre Lille et Paris. L'histoire du Nord de la France a imposé une forte culture minérale. Bien sûr par les mines, mais aussi par les aménagements urbains des grandes villes de la métropole lilloise. Lille la minérale trouve son pendant avec Amiens la végétale.

Sans doute parce que nous y sommes trop habitués, nous ignorons deux éléments remarquables de notre identité : les hortillonnages et les jardins ouvriers et familiaux. Ils concourent de manière très similaire à identifier notre ville, y compris dans ses valeurs humaines.

Les Hortillonnages d'Amiens sont un lieu sensible, toujours en évolution, mais d'une beauté et d'une richesse indémodables. Cet antidépresseur naturel figurerait volontiers parmi les remèdes de grand-

mère, et préfigure sûrement les modes du bio ou du *veganisme* !

En termes d'organisation du territoire, ils sont le point vert central structurant de la métropole, le lieu de rencontre privilégié entre l'homme et la nature. Ils forment un noyau de connivence entre Amiens, Camon, Longueau, Lamotte Brebière et Rivery. Cette eau, partagée pour la culture, noue des solidarités, un langage et des silences complices. Sur ce territoire où parfois le soleil manque, l'eau reflète et amplifie la lumière. Elle ressource et réfléchit.

Les « jardins flottant » incarnent en eux un accès au plaisir pour tous, pour toutes activités : entre jeu et labeur, détente et ressourcement. Le franchissement de l'eau est un rite qui coupe du quotidien et marque une rupture... Sans doute est-ce pour cela que nos passerelles ont des formes de parenthèse !

La solidarité amiénoise qui a traversé les générations s'est forgée et nourrie de cette terre hortillonne qui oblige à pratiquer ensemble, souvent dans le travail, et parfois dans le loisir.

L'esprit de partage et d'accueil des maraichers préfigure l'esprit des jardins ouvriers et familiaux. Au-delà même de l'utilité alimentaire d'avoir ses propres légumes et fruits, l'idée même d'un jardin déporté,

c'est-à-dire ailleurs qu'à côté de la maison ou de l'appartement, offre une respiration bienfaitrice. Le jardinier laisse ainsi sa maison (et sa femme ?) quelques heures, pour une activité valorisante. Plusieurs siècles de vie conjugale ont sans doute ainsi été préservés ! Mais ce sont surtout les paysages et la biodiversité qui sont ainsi préservés et valorisés. Les bénévoles des associations de jardins sont des bienfaiteurs discrets et efficaces.

Les mots de « terrain » ou « parcelle » sont techniques et inadaptés. En Picard, on ne dit pas « je vais sur mon terrain » ni même « dans mon jardin » mais « j'vo à m's'aires ». Aller sur une aire (une nouvelle ère ?), c'est bien autre chose : dans mon espace, avec un imaginaire et de nombreuses valeurs. Ici, on va « au jardin » (« am'gardin ») comme on va « au » paradis. Aujourd'hui à Amiens, en plus des hortillonnages, ce sont aussi 1500 aires de terrains d'évasion que constituent les jardins familiaux et ouvriers.

Au premier étage de l'Hôtel de ville, un tableau de Jules Boquet représente deux « herbillottes », peut-être la mère et la fille. Elles sont l'incarnation du monde ouvrier et rural de la fin du XIX^{ème} siècle. La représentation naturaliste est dans la vérité d'une vie simple et rude. Elle porte en elle une authenticité et des valeurs picardes : courage, solidarité et partage.

L'Amiénois pourrait lister longuement les espaces publics naturels de la ville. Chacun a sa préférence. Je commence par celui qui me semble le plus emblématique : le chemin de halage qui offre la variété des rencontres, des paysages et des activités... C'est l'endroit d'Amiens où il semble le plus naturel de se dire spontanément bonjour. Rien que cela, c'est une preuve de la magie du lieu !

Citons la Hotoie, dont nous avons vu que la création avait été un évènement ; le parc Saint-Pierre devenu le dynamique carrefour de rencontre de tous les quartiers ; le square Lemerchier au charme désuet à réveiller ; le méconnu bois Bonvallet au cœur du quartier Saint Maurice ; le discret bois Codevelle ; le familial parc Jean Rostand ; le marais des Trois Vaches dont la qualité ornithologique est aussi renommée des experts qu'ignorée des Amiénois ; l'exceptionnel parc de la Citadelle qui attend avec impatience d'être joyeusement pris d'assaut ; le bois du Château Blanc, intouchable et mystérieux ; le majestueux jardin des Plantes ; l'oasis formé par la plaine de la vallée Saint-Ladre ; le nouveau square des 4 Lemaire, terrain d'expérimentations en progrès ; le dynamique et jeune parc du Grand Marais ; le mélancolique et remarquable cimetière de la Madeleine, etc. Vous pourrez ajouter les espaces naturels remarquables tels que Fort Manoir ou les étangs Saint-Ladre à

Boves, ou bien sûr les bois Magneux et de Fau-Timon, de Boves à Cottency...

Cette observation doit aussi se faire en relation avec toutes les communes alentours dont la valorisation du patrimoine bâti est associée presque automatiquement avec le patrimoine naturel : mare, église, cimetière, place plantée, monument aux morts, marais, mairie, fleuve,... Ce qui paraît souhaitable et évident dans un village deviendrait donc plus difficile dans la grande ville ? Restaurer les cœurs de quartier à Amiens fut une saine et belle politique durable (places, église, commerces). La vie partagée en plein air est, malgré des suspensions météorologiques, une tradition amiénoise. Par exemple, ce qui se joue dans les réderies est une expérience de rencontre, de surprise, et même parfois... de commerce.

A l'aube des années 2000, notre équipe municipale emmenée par Gilles de Robien avait structuré son action autour de trois verbes : réussir, réunir et respirer. Ce dernier terme démontre que la nature était au cœur de nos atouts et constituait déjà un enjeu. Aujourd'hui, nous pouvons même gager que c'est l'environnement qui nous fera réunir et réussir !

Quelques repères philosophiques

Porter son regard sur cette terre, c'est déjà partager la formule d'Emily Dickinson : « *C'est étrange comme la nature s'impose et pourtant jamais ne dérange* ». Le promeneur qui voit s'égrener les différents jardins sait que toutes ces parcelles rythment la ville et offrent une respiration aux marcheurs. La recherche scientifique confirme ce que nous sentons intuitivement : nous pensons mieux dans un bel endroit. En ouvrant l'esprit, en levant les peurs, et en apportant un cadre apaisé, la nature offre, par sa simplicité, les conditions propices à un retour, primaire, vers la nature humaine. Les cyclistes et les randonneurs en témoignent ; les chasseurs et pêcheurs aussi.

Le visiteur le ressent également : l'errance en milieu naturel apporte une respiration organique indispensable. La nature et ses bienfaits incarnent en eux la permanence des choses, la stabilité vivante. C'est notre environnement qui nous stabilise : ne dit-on pas « *Rien de neuf sous le soleil* » ?

De nombreuses études l'attestent : en neurosciences, on sait que la connectivité entre les zones cérébrales est meilleure en milieu apaisé que dans un lieu trop animé (dans l'expérience, plage et autoroute). Du côté des capacités cognitives, il est aussi démontré

que l'apprentissage en milieu urbain est moins bon que dans un parc boisé. De même, l'observation de la nature fixe l'attention sans l'accaparer, ce qui favorise la régénérescence et la créativité. (On pourra se référer aux travaux de Ilios Kotsou et de l'association Emergences.org). Le terme d'écothérapie devient répandu, avec des réalités variables...

Sortir, c'est aussi fuir la télévision et ses méfaits établis pour les enfants. Adaptons notre regard aux plus jeunes, faisons le choix de leur offrir l'équilibre d'une ville qui soit agréable et hospitalière. La technologie les rattrapera bien assez tôt !

Lieu d'épanouissement, la nature est aussi devenue outil pédagogique pour les Scouts et Guides du monde entier. C'est ainsi l'aventure et le jeu qui stimulent en créant une relation privilégiée avec son environnement.

Nos vies ont besoin de couleurs. La nature en offre une multitude, beaucoup plus même que nous ne pouvons en voir. Ces stimulations visuelles gratuites contribuent à notre bien-être, à notre moral et notre sentiment de vivre.

L'art a souvent eu recours à la représentation naturelle pour évoquer nos vies. De la rose de

Ronsart à la figure flétrie de la reine des Grimm, on comprend bien que la nature qui s'abîme attire le diable et rejoint la mort.

Comment ne pas penser enfin que cesser la dégradation de la biodiversité apporte un équilibre et une harmonie de l'écosystème que nous partageons ? Les philosophies orientales le professent depuis toujours et pourraient encore nous l'enseigner. Les liens nature-nutrition-énergie-santé se nouent pour nous interroger sur notre équilibre personnel.

Allier la spiritualité à la nature est une évidence. Les religions monothéistes y trouvent l'œuvre du Créateur. Avec le concept de « Méta-écologie », c'est le scientifique Jean-Marie Pelt qui explique le mieux les trois préceptes convergents entre les grandes sensibilités religieuses et spirituelles : il faut limiter l'épuisement des ressources naturelles ; l'homme doit travailler avec la nature pour préserver les équilibres naturels ; l'homme doit retrouver la sagesse en renonçant à sa volonté de pouvoir et de domination appuyée sur les techniques.

Les enseignements religieux et spirituels partent très couramment de la nature. La lettre encyclique du Pape François « *Laudato Si'* » mérite d'être lue. On comprend mieux que Saint François d'Assise, qui lui a inspiré son nom, mêlait, dans une même spiritualité,

la préoccupation pour la nature, la justice envers les pauvres, l'engagement pour la société et la paix intérieure.

L'islam précise même que « *Nous créâmes toute chose à partir de l'eau* » (Coran XXL, 30). L'élément précède et annonce la vie.

Pour les Lakotas (Indiens d'Amérique) « *les anciens savent que le cœur de l'homme éloigné de la nature devient dur, et que l'oubli du respect dû à ce qui pousse et qui vit amène également à ne plus respecter l'homme* » (Luther Standing Bear).

Orienter l'action publique en veillant à l'environnement induit un souci d'une société partagée, adoucie, dans laquelle la domination et l'excès sont écartés. Sagesse moderne ?

Politiquement, il semble que les élus locaux ont toujours cherché à améliorer leur environnement immédiat, pour le bonheur, dans le bien-être des habitants. D'abord dans leur imagination, ils ont rêvé de ce qui serait bien ; d'une ville inexistante mais qui pourrait naître : une « u-topia » telle que formulée par Thomas More. Il y imaginait un territoire aménagé par des espaces naturels, où l'égalité serait la règle de vie commune. La ville n'était pas l'opposé de la nature mais l'ordre qu'elle implique oblige à une

conciliation permanente. Les conceptions fonctionnalistes de la ville partagée en zones spécifiques, au début du siècle dernier, ou la constitution de quartiers entiers ou villes nouvelles, plus récemment, nous envoient aux mêmes interrogations. Comment concilier la sophistication technologique et la préservation des espaces les plus simples ?

Descartes, qui se posait comme « *maitre et possesseur* » de la nature, nous semblerait aussi excessif que les anti-spécistes qui considèrent l'homme comme l'égal du plus simple animal. L'homme serait ainsi simplement une des 9 millions d'espèces sur Terre. Mais la réalité est simple : même la nature est une conception humaine. Claude Lévi-Strauss a expliqué depuis bien longtemps que les sociétés sauvages ne sont pas des sociétés « *à l'état sauvage* ». Toute société humaine tente de distinguer le spirituel du profane et beaucoup de civilisations attribuent une dimension religieuse à la vie végétale et animale. L'Homme a toujours compris cette évidence, que nous avons négligé depuis deux siècles : faire prospérer la nature, c'est augmenter la vie des humains. Comme si le travail de la matière première par la révolution industrielle devait ignorer le fait que celle-ci, fournie par la nature, était la première des matières.

Culpabiliser l'homme et victimiser la Terre n'a jamais été vertueux. Nietzsche disait même que l'homme est une maladie dermatologique de la terre. L'idée des « droits de la Terre » relève du même théorisme inopérant. Cela revêt peut-être des aspects pédagogiques mais qui accordent peu de place à la capacité inouïe de la nature à se défendre en évoluant. Le problème relève plutôt du fait que la nature peut vivre sans la présence humaine, et que l'inverse n'est pas vrai. Antoine Spire rappelle que la présence humaine est fragile : « *Nous sommes les fruits d'une sécheresse, nés d'une transformation de l'environnement* ». Dès lors, c'est une question humaine et sociale que pose la préservation de la nature. Nous ne sommes pas que d'un environnement naturel, nous sommes aussi d'un milieu culturel, social, familial.

Alors, oui, pour la santé publique, pour la préservation de l'humanité ou pour mieux vivre, la préservation de l'environnement est un impératif. Non, cela ne constitue pas en soi un programme politique.

Notre approche contemporaine de la Terre doit beaucoup à Pierre Teilhard de Chardin qui lia Esprit et matière dans la perception de la nature. Dès les années 1920, il voyait dans l'unicité des vivants une convergence qui devait mener à une élévation

personnelle et collective. On peut également citer Vladimir Vernadski ou Ernest Renan. Ce dernier, dès le moitié du XIX^{ème} siècle, estimait que l'union d'individus ou de structures pouvait créer des consciences imbriquées.

Si la Terre est un tout, vivant et interdépendant, comme l'exposait dès 1979 James Lovelock dans son hypothèse « Gaïa », nous devons nous sentir éminemment responsables de ce qui se passe dans le monde : perturbations climatiques, disparition des espèces, etc. L'homme, seul être vivant doué de conscience, a une responsabilité. Mais en même temps, il faut reconnaître un fait : la nature est toujours la plus forte car la plus adaptable. L'homme n'est pas tout puissant. Paul Ricœur nous mettait en garde : « *une responsabilité infinie deviendrait comme nulle* ». L'homme ne peut pas modifier le climat ou empêcher les évolutions séculaires. Il doit, pour ne pas se blesser lui-même, *a minima*, veiller à préserver l'essentiel : atmosphère, eau, sols, êtres vivants.

L'homme n'est pas en conflit avec la terre, il en est un acteur et un bénéficiaire... Et il peut l'être encore bien davantage. Nous le démontrerons à Amiens.

La philosophie nous enseigne donc la complexité de la « nature humaine ». Pour autant, n'opposons pas l'un et l'autre. Pas plus que nous ne devons opposer

la ville et la nature, il ne faut plus opposer l'emploi et la nature.

Contraindre la nature et la canaliser permettraient le développement des activités. Et, à l'inverse, le développement économique détruirait la nature. Cette même idée bicéphale est récente et fautive, issue de la révolution industrielle, souvent présente dans des discours d'écologisme. Hélas.

Choisir le développement

C'est dans l'équilibre et l'adaptation que les organismes se développent ! Notre proposition est de créer les conditions de la croissance soutenable et respectueuse. Les cas sont nombreux où la préservation de la nature et la préservation des espaces ont permis le développement économique, principalement touristique. Observer ce qui s'est fait pendant vingt ans en Baie de Somme sous la conduite de Jean-Christian Cornette suffit à fournir une liste déjà remarquable... Nous sommes au cœur du raisonnement : c'est un environnement préservé et valorisé qui sera notre facteur de développement. Il s'agit là d'un élément fondamental d'attractivité. C'est en cela que notre proposition complète et nourrit la politique des « clusters » (regroupement

thématique d'activités économiques, de formation et de recherches) développée à Amiens.

En restant à notre juste mesure, je reste impressionné par cette ville de New York qui avait choisi dès l'origine, au cœur de son quartier Manhattan, de réserver 314 hectares (environ 4 km x 1 km) de respiration, de détente et de loisirs. On y trouve sans doute le brin d'herbe le plus cher du monde... et c'est l'ensemble de ce parc qui « survalorise » les appartements qui le bordent. La valeur accordée à la nature est rendue par celle-ci à son environnement. Mettre en valeur peut devenir une mise en valeurs ! Aujourd'hui encore, New-York a innové, en créant une simple (et très étudiée) promenade végétale qui la traverse. Cette « High-Line » attire chaque année cinq millions de visiteurs et les capitales du monde entier s'inspirent de cette idée qui répond à une demande universelle.

On comprend bien pourquoi la nature devient toujours plus un luxe pour les citadins : avoir de l'espace, de l'air pur, des déplacements apaisés, etc. sont des attraits importants pour les acquéreurs de logement. Offrir ce cadre est un élément central d'attractivité. Il semble évident que les succès que nous connaissons depuis plusieurs mois dans le quartier de la Vallée reposent en grande part sur la

structuration de notre discours « grandeur nature » auprès des investisseurs.

Une récente étude de l'université américaine de Harvard, de très grande ampleur (plus de 100.000 cas étudiés depuis 1976), a chiffré à 12% l'augmentation de la durée de vie lorsque nous habitons dans un environnement verdoyant...

Comme une immense base de données en accès libre, la nature présente des caractéristiques que nous oublions souvent d'observer : des animaux ont des capacités plus fortes que tout ce que la science-fiction a pu imaginer, des organismes s'adaptent pour faire face à toutes les évolutions, des ressources propres se développent régulièrement, etc. L'observation de la nature, le bio mimétisme, nous promet des progrès spectaculaires dans les domaines les plus exigeants de haute technologie. Nous piétons sans doute des produits qui pourraient nous sauver... Idriss J. Aberkane résume ainsi : « *La nature est hi-tech : nous ne savons ni la reproduire ni la remplacer* ». Et c'est gratuit !

Prétendre préparer l'avenir en valorisant notre environnement peut sembler simpliste, voire naïf. A l'heure de « l'homme augmenté » par les technosciences, nous gageons que les progrès rapidement accessibles pour l'homme relève d'abord

de son équilibre personnel, que favorise le cadre de vie harmonieux. Cette vie « grandeur nature » que nous souhaitons appliquer est le préalable à l'accueil des évolutions technologiques. Nous sommes en cela pleinement engagés dans la « *Troisième révolution industrielle* » annoncée par Jérémy Rifkin. Avec Santander (Espagne) et Dortmund (Allemagne), Amiens est déjà engagée dans des solutions de Smart City, pour des villes intelligentes, connectées et durables.

Ainsi, être de « tradition végétale », ce n'est pas simplement profiter d'un agrément supplémentaire et bucolique. C'est aussi vouloir et savoir créer une immense valeur ajoutée à partir de ces matières premières d'une insondable richesse, notamment par la valorisation des glucides bien connue ici grâce au précurseur et enthousiaste sénateur Marcel Deneux. Notre territoire a eu la chance aussi de profiter de l'expertise mondialement reconnue du professeur Daniel Thomas dans les biotechnologies industrielles. Les ambitieuses politiques publiques menées par les présidents successifs du conseil régional de Picardie entrent pleinement dans un héritage historique et culturel et portent une ambition importante pour la formation et l'emploi des générations futures. La chimie verte s'épanouit ici. Ce sont déjà plus de 250 entreprises dans notre région qui s'inspirent des vertus de la nature. Les projets sont variés : la plante

crée de l'énergie (Projet PIVERT), les agro matériaux pour le bâtiment sont bio-sourcés (Codem), la pomme de terre remplace le plastique, le biomimétisme est expertisé au CEEBIOS de Senlis, etc.

Ce qui doit nous guider est l'avenir des Amiénois, en donnant des perspectives de développement. Nous pensons notamment aux Jeunes lorsqu'ils sont confrontés au chômage, mais cela doit concerner tous les habitants afin de renforcer le tissu économique local et lui offrir un nouvel horizon global.

Un choix politique

Dans le cadre de mes responsabilités, je lis les publications présentant les stratégies urbaines et j'ai la chance de rencontrer les principaux acteurs. Souvent, j'en retiens l'idée que les villes modernes, hormis la course à l'hyper connectivité dans laquelle nous sommes tous engagés, croient en deux choses pour se développer : la culture et la culture ! Ce sont souvent deux piliers distincts. A Amiens, nous pouvons les faire coexister et se renforcer mutuellement. C'est encore assez rare. Avec cette terre hortillonne si fertile, le paysage produit activement. La terre s'offre au regard et offre sa production. L'émergence et la célébration de l'art se

mariant bien avec la terre féconde et partagée. L'expérience « Art, villes et paysages » dans les Hortillonnages est une illustration de cette alliance. Cela est symbolique de ce que notre ville peut apporter comme équilibre. Les nombreux visiteurs étrangers nous disent notre chance... que nous ne voyons parfois plus nous-même.

Amiens dispose ainsi d'un facteur différenciant à cultiver.

Pour des raisons de maîtrise des données scientifiques, les sujets écologiques sont complexes. Et très souvent ils sont traités de manière inutilement polémique. Il faut s'en garder mais clarifier : nous ne cherchons pas à promouvoir une « économie verte ». Très souvent, cela contraint à être vertueux mais coûte plus cher et s'oppose au développement du progrès. Le constat est sans doute décevant mais réel : aujourd'hui, polluer coûte moins cher et demande moins d'efforts. La production des produits bio et des solutions « *green washées* » causent aussi du tort à la planète et ne s'adressent qu'aux populations les plus riches. Etre « vert » n'est pas une garantie de bien-être durable pour la planète. Hélas, ce serait trop simple ! La formule d'Auguste Renoir nous semble une évidence : "*Vous arrivez devant la*

nature avec des théories, la nature flanque tout par terre."

Notre démarche s'inspire donc davantage de « *l'Economie bleue* » définie par notre voisin belge Gunter Pauli : offrir ce qu'il y a de meilleur pour la santé et la nature, à un juste prix. Cela nécessite notamment de créer de la valeur ajoutée en supprimant la pollution et éduquant les jeunes générations. La logique s'inspire de ce que fait la nature elle-même, en recyclant ses propres rejets. Il nous faut donc être créatifs, notamment en valorisant nos ressources locales, et nos déchets.

La question de l'élimination des déchets est centrale pour une agglomération comme la nôtre. Mon engagement pour Emmaüs m'a particulièrement sensibilisé au rôle social et environnemental du réemploi des objets et du recyclage. Retenons que ces deux dimensions ne sont pas opposées, bien au contraire : les enjeux environnementaux ont toujours un impact social, douloureux ou vertueux.

La nature fertile pour tous

Un des principaux enseignements de l'observation des paysages est l'équilibre qui se constitue entre les espèces. Pareillement, notre souci premier doit être

de trouver des équilibres. Et définir une nature pour tous, c'est d'abord accepter le partage de la terre entre ceux dont c'est l'outil de travail et ceux dont c'est uniquement le lieu de l'agrément. L'agriculture a sa place dans Amiens. On parle déjà « d'agriculture urbaine », notamment en permaculture, manière de souligner que c'est un mode adapté, équilibré et partagé.

A l'inverse, lorsque les terres agricoles sont perdues pour favoriser d'autres activités économiques (notamment commerciales), il faut trouver des compensations, des espaces de substitution. Cet échange constitue un équilibre qui évite le gel des activités et permet de s'interroger sur l'équilibre des espaces urbains.

La nature peut encore offrir beaucoup plus. A nous d'en assurer simplement les conditions. Les initiatives citoyennes spontanées de potagers publics partagés sont encore embryonnaires à Amiens. Nous pouvons les compléter en faisant pousser des mûriers au lieu des haies ou des pommiers au lieu des robiniers. C'est une manière supplémentaire de partager la sensibilité à la nature. C'est aussi une façon d'en faire profiter chacun. L'idée d'un conservatoire des pommiers picards germe depuis longtemps. Essayons d'en faire un projet botanique, pédagogique et... gourmand !

Un langage commun

Une récente étude économique indiquait que les Français consacrent près de 8 milliards d'euro chaque année au jardinage, soit autant d'argent qu'à leur équipement informatique. Ce qui paraît banal serait en fait dans la tendance du moment !

D'un point de vue sociologique, parce que cela part de notre histoire et de notre culture communes, le langage de la nature est particulièrement accessible. Ce savoir-faire ancestral et familial relève de la « formation par la vie » qui peut être valorisée pour faire découvrir la nature, faire la médiation entre le visiteur et l'accueillant, etc. Destination de court séjour ou de plus longue durée pour des visiteurs, la Picardie offre une diversité rare et très bien structurée. Elle permet de répondre à ce que recherchent les visiteurs : vivre une expérience authentique, simple et surprenante. Voici trois qualificatifs que nous devons reprendre pour renforcer Amiens et gagner de nouveaux visiteurs. Nous en avons les atouts et les Amiénois savent répondre à ces demandes. Il faut les transformer en un modèle économique durable qui passe par notre structuration en ville d'accueil. Amiens a donc besoin de la visite des autres...

Des modèles économiques touristiques existent. Le plus étonnant est celui des Inuits, terre préservée s'il en est, choisissant un tourisme « de partage » et non un tourisme « d'occupation ». Ici même, nous avons vu qu'il est possible de croître sans détruire. Qui sait que les hortillonnages sont passés en quelques années de 50.000 à 130.000 visiteurs par an ? La gestion prudente et volontariste des remarquables bénévoles a permis cette progression. Nous devons accompagner la pérennisation de cette évolution. Et c'est aussi le mode de déplacement doux qui assure la régulation des visites.

Devenir un site d'attractivité touristique, cela signifie une ouverture accrue, la multiplication de modèles économiques locaux de petite taille, et la concentration des moyens autour d'endroits symboliques très étudiés et mis en scène.

Alors maintenant, comme disait Paul Valéry : « *Le meilleur moyen de réaliser ses rêves, c'est de se réveiller !* »

CHAPITRE 3 DES APPLICATIONS CONCRETES

« L'art du politique est justement de comprendre et de faire comprendre à ses concitoyens, en les persuadant de sa vision, ce génie des lieux, qui constitue l'essence même de la cité »

Guy Burgel & Alexandre Grondeau, *Géographie urbaine*,
Hachette 2015

Ce qui est naturel s'oppose à ce qui est artificiel. Or, vouloir améliorer, c'est déjà risquer de dénaturer. Cela demande de la délicatesse et de l'humilité. La nature vit par elle-même, y compris en l'absence de l'homme, qui parfois l'abîme, et doit la protéger de lui-même...

Paul Chemetov définit le secret d'une urbanisation réussie : « *Intervention minimale, effet maximal* ». La sophistication n'est pas nécessaire. J'ajouterais qu'Amiens n'a jamais recherché ou aimé la sophistication qui signifie l'excès de snobisme, le faux, le « toc » des « *minteux* » !

Dans une collectivité humaine comme c'est le cas d'une ville, le partage entre les habitants commence par le partage de l'espace public, seul véritable lieu où se vit la mixité sociale. C'est aussi une question d'égalité et de justice : que l'argent public serve à l'espace public pour tous, quoi de plus naturel ?

Aménager une ville ou une agglomération, ce n'est pas une science. L'histoire nous montre que c'est souvent expérimental, parfois malheureux, mais toujours pour longtemps. Notre responsabilité est donc immense lorsque nous devons dessiner ou redessiner les grands axes d'une ville.

L'aménagement, c'est surtout, parce que nous agissons sur le temps long, un paquebot à manœuvrer. Ce n'est pas vraiment la barque à cornet des Hortillons. Il faut du temps, de la volonté, et donc une vision politique constante. La formule d'Alfred de Musset pourrait résumer la posture du décideur politique : « *Je puis délibérer et choisir, mais non revenir sur mes pas quand j'ai choisi.* ».

Le temps est nécessaire à la fois pour la conception, pour la réalisation et même pour la correction. Les situations rencontrées aussi bien dans le quartier de la Vallée que dans le quartier Intercampus en sont de difficiles illustrations.

Les personnes qui imaginent la ville sont nombreuses. Les professionnels compétents qui peuvent émettre un avis, une opinion ou une expertise sont légions. Mais il est très difficile de transformer l'idée en chantier. La question de l'opérationnalité est toujours posée. Entre la philosophie, la technique, le calendrier, les finances ou encore les alternances politiques, les soubresauts des difficultés d'un projet d'aménagement sont nombreux. Alors comment faut-il faire ? Mon expérience d'élu local m'a fait constater qu'il y avait un certain nombre de fondamentaux à respecter. La difficulté réside justement dans le fait de mettre tout cela en cohérence. Ce ne sont pas des trucs ou des astuces mais plutôt des guides pour se tromper moins souvent...

Fixer des priorités pour donner du sens

Avec Brigitte Fouré, nous avons rencontré récemment l'écrivain Erik Orsenna. Il parle merveilleusement bien de la ville, dont il attend qu'elle réponde aux attentes des habitants et non seulement à leurs besoins. Il attend ainsi de l'aménité (félicité, santé et sécurité), de la vitalité et de l'équilibre.

L'académicien fixe un préalable à l'action publique : « *Pas de dynamisme sans l'autorité d'une vision* ». Ainsi souligne-t-il combien le projet urbain doit être politique, idéalement partagé. Ce n'est pas une défiance vis-à-vis des techniciens et maîtres d'œuvres mais une remise en place du rôle de chacun. Construire une « bonne ville » est un acte politique de longue haleine.

« *Gouverner c'est choisir et choisir c'est renoncer* ». Il y aura toujours plus de projets, plus ou moins farfelus, qu'il n'y aura de temps et d'argent pour les faire. Cela oblige à choisir et à concentrer les moyens pour être visibles et efficace. Pour donner du sens, en réalité.

Toute vision urbaine et donc les projets doivent répondre à une question initiale simple : quel est l'objectif ? On peut décliner : Pourquoi et pour qui ? Trop souvent ces questions ne sont pas posées et les réponses ne sont pas exposées aux habitants... qui perçoivent mal dès lors le sens du projet.

Il est facile de comprendre que l'on n'aménage pas de la même manière pour des vélos ou des piétons ou des bus ; et au-delà de cela, on n'aménage pas non plus de la même manière selon qu'on souhaite attirer un jeune cadre, un visiteur, ou un parent.

Et donc bien avant d'aménager pour tel ou tel mode de transport, commençons d'abord par savoir pour qui nous voulons aménager. Quel usager, pour quel usage ?

Le projet important et complexe des travaux permettant le passage d'un bus à haut niveau de service (BHNS) est un projet d'aménagement autant qu'un projet de transport. La dimension transport ne doit pas occulter que c'est un projet urbain.

De manière opérationnelle, cela nécessite une ingénierie territoriale qui pourra elle-même faire appel à des compétences ponctuelles extérieures. Bien souvent, on met trop peu d'argent pour la réflexion (conception et concertation) et beaucoup trop pour la réalisation. Je propose que nous inventions le cluster du génie urbain, dont les entreprises publiques locales Amiens-Aménagement, Amiens-développement et la SEMOP Energie en sont les prémices. En synergie avec les administrations publiques, ce cluster pourrait lier urbanisme et urbanité, en un même lieu, en une même dynamique.

La durée de vie des aménagements publics ou des choix d'urbanisme s'inscrit dans le temps long et nous permet de l'observer durablement. Parfois, notre perception bonifie... mais c'est rare : à part la Tour Perret, je n'ai pas beaucoup d'exemples. Apprenons

des erreurs du passé. Prenons le temps et le recul pour éviter de recommencer. Et cette fois encore, inspirons nous de la nature : "*Dans tout ce que la nature opère, elle ne fait rien brusquement*" relevait Jean-Baptiste de Lamarck.

Révéler la nature, ne pas la créer artificiellement

De très nombreuses villes cherchent à faire pousser la nature sur les toits, sur les murs et même parfois en créant de faux jardins ou en installant de gros pots de fleurs en pleine ville. Toutes les grandes villes cherchent à atténuer la dureté de la ville minérale. Hubert Reeves résume ainsi : « *Le tout minéral n'est pas humainement supportable* ».

Amiens a cette chance incroyable de disposer déjà de la nature en ville. Plus encore, Amiens a construit la ville en quartiers autour d'espaces végétaux ou humides. Il s'agit simplement de révéler, d'attirer l'attention, de poser le regard.

Cela se travaille et n'est pas aussi spontané qu'on peut le penser. Il faut mettre en scène les paysages. L'architecture paysagère doit être la plus discrète, la plus logique, la plus simple possible. Mais tout ce qui apparaît naturel et évident nécessite en réalité bien souvent un travail de composition assez élaboré. En

ville, révéler la nature est un travail sensible et délicat. Dans les années qui viennent, nous aurons quelques surprises à faire partager : des espaces magiques sont encore inconnus du grand public...

Ce n'est qu'en dessinant le paysage qu'il est possible d'en tirer les images qui, associées, constitueront l'image de la ville. L'attractivité est d'abord question d'image. Et l'image, cela se construit. Souvenons-nous des campagnes de communication : la seule dont nous nous souvenons positionnait comparait les aménagements et l'architecture d'Amiens avec Amsterdam, Montpellier, ou la Camargue... La fameuse carte postale a toute son importance ! Et aujourd'hui, les belles perspectives pour se photographier donnent des *selfies* qui font le tour du monde.

Renforcer les articulations

Trop longtemps, il m'a semblé que l'aménagement était une question d'équilibre. Ce n'est sans doute pas faux mais en réalité un aménagement réussi repose sur la réussite des articulations. Il s'agit de « nouer » au mieux les quartiers entre eux, les pistes entre elles. Il s'agit de permettre aux activités de se répondre les unes aux autres avec fluidité et sécurité. J'emploie à présent le terme d'harmonie.

Un paysage urbain est un ensemble d'agencement et de rencontres : sol et façades, façades entre elles, ciel et toits, etc. Le choix des dalles claires du Cour Noyon apporte une lumière et une chaleur qui valorisent ce secteur. Cela permet également un mariage doux entre le sol et les vitrines des commerces. Nous avons besoin, peut-être plus qu'ailleurs, de renvoyer la lumière : parce que c'est agréable et parce que cela joue sur le moral !

Chacun a son opinion sur l'usage de la voirie, et il existe beaucoup d'idées fausses. Par exemple, c'est souvent le sentiment de danger qui stimule la vigilance et accentue la sécurité. Ainsi, les grandes villes suppriment les panneaux Stop pour ne retenir que la priorité à droite. Paris n'a même plus un seul de ces panneaux rouges. Moins de contrainte, c'est plus de fluidité partagée. Dans le monde entier, on peut voir le spectacle d'immenses carrefours qui semblent anarchiques mais où chacun doit observer et éviter l'autre. Pas sûr qu'un feu y rendrait les échanges plus fluides... Le cas particulier d'Amiens, où 26 % des habitants n'ont pas de voiture, nous rend vigilants sur les questions de mobilité. Les « zones de courtoisie » qui se développent donne une nouvelle tonalité aux rencontres sur l'espace public.

A titre expérimental, en 2015, les véhicules de service souhaités par les collaborateurs de la SEM Amiens-Aménagement ont été remplacés par des vélos à assistance électrique. Ceci est aujourd'hui un mode de déplacement plébiscité pour les déplacements dans Amiens.

Bien entendu, il s'agit de veiller à l'harmonie entre les espaces. C'est le contraire de la cohabitation ou de la coexistence. C'est un enjeu central d'urbaniste de parvenir à « *recoudre les quartiers* » comme disait Bernard Huet. On veillera par exemple à très bien planter les avenues et mail. Nos boulevards sont un exemple pour qui aime regarder des arbres magnifiques. Amiens a cette chance d'avoir un patrimoine de nombreux arbres remarquables. On pourra d'ailleurs systématiquement les signaler afin de connaître leur nom et partager cette connaissance avec les enfants. Le projet de conservatoire des pommiers de la région me semble une idée à réaliser. La pomologie (étude des fruits) picarde est particulièrement intéressante tant la variété des espèces est remarquable et l'attachement des habitants à ce fruit forte !

Aménager la ville, doit aussi être un partage consenti et réfléchi de l'espace, entre privé et public.

Opposer la ville et la campagne est parfois tentant. Mais cela s'applique mal à Amiens qui dispose d'atouts ruraux et urbains. Cette « ville idéale », selon la formule de Jules Verne, séduisait par sa qualité de vie maritale... A une autre époque, on aurait parlé de « ville plaisante ». Reprenant la formule de Jacques de Lacretelle « *La ville a une figure, la campagne a une âme* », je pense qu'Amiens est parvenue à avoir un visage en maintenant son esprit végétal et généreux.

Réussir les liaisons, c'est aussi veiller à l'harmonie des architectures. Nous incitons les promoteurs et leurs architectes à respecter les particularités locales. On parle d'architecture vernaculaire. C'est surtout un souci de prise en compte de l'environnement : histoire locale, matériaux traditionnels, fournisseurs locaux, etc. On préfère bien sûr plus facilement la brique, d'ailleurs plus durable. Cette orientation évite les projets standardisés déjà vus partout ailleurs (mais souvent moins chers). Cela renforce la démarche d'authenticité qui va si bien à notre terre. Et surtout, la démarche de l'architecte n'est pas la même : il ne vient pas « poser un geste architectural » mais répondre à une demande locale spécifique et plus humble car entrant dans un paysage et une histoire déjà présents. C'est aussi le contre-pied des « starchitectes » et un encouragement aux plus créatifs et originaux. On

verra peut-être les formes architecturales changer pour mieux imiter la nature : moins de ligne (forme inexistante dans la nature) et d'angles droits ; plus d'arrondis, de matériaux apparents, etc. Laissons s'exprimer les architectes.

Enfin, il est une transition que nous oublions parfois : le jour et la nuit. Comment voit-on nos projets de nuit, comment sont-ils vécus et quelles fonctions supplémentaires apportent nos équipements ?

Progresser par la concertation

Systématiquement, les projets de construction et d'aménagement sont présentés à la population avant le dépôt du permis de construire. Les questions et remarques des habitants portent bien souvent sur des sujets récurrents : le stationnement, la hauteur du bâtiment, la proximité avec le voisinage, la couleur des murs. Les architectes et promoteurs ont l'occasion, comme les élus, d'entendre les remarques et d'améliorer les projets. La difficulté, et c'est notre défi, est de mobiliser d'autres personnes que les seuls habitants du voisinage. Il faudra encore davantage parvenir à associer des universitaires, historiens et sociologues, tous les acteurs associatifs et les habitants d'autres quartiers, voire d'autres villes.

Le travail que nous menons avec les comités de quartier est remarquable. Il s'ancre dans la confrontation d'idées, dans la sincérité de nos relations, mais aussi dans l'échange à long terme de ce que nous voulons pour la ville. Résumer les comités de quartier à un regroupement d'observateurs privilégiés du quartier serait réducteur et donc injuste. Au cours d'une réunion publique, j'entends bien sûr les remarques, souvent de bon sens, faisant suite à une présentation imprécise. Mais j'aime surtout, et on l'oublie souvent, entendre les commentaires qui sont faits sur des projets déjà réalisés, des projets passés. Ce retour d'expérience n'est pas encore suffisamment pris en compte. Nous perdons ainsi la possibilité d'améliorer notre aptitude à vivre ensemble et à partager des projets communs.

A titre expérimental, j'avais invité des membres de comité de quartier à une réunion de chantier. Ces rencontres ont apporté une énergie et une confiance insoupçonnées, chacun comprenant mieux l'autre et vivant mieux les perturbations provisoires.

Lors des présentations publiques, nous présentons maintenant moins de plans et davantage de photos. Nous réalisons des brochures qui permettent de mieux comprendre le projet et ensuite, j'espère, de

partager la réunion avec ceux qui n'ont pas pu y participer.

Le dialogue de vérité avec les habitants doit aussi permettre d'affirmer qu'une mise en œuvre qualitative, car elle va durer, est plus importante. Parfois, il faut savoir décider de ne pas suivre l'avis d'une salle bruyante si on est convaincu du contraire. En réunion publique, je pense parfois à cette formule de Victor Hugo : « *la foule est l'ennemi du peuple* ». Effectivement, celui qui crie n'a pas toujours raison. Et même rarement. Mais l'élu doit savoir dire ce qu'il fera, l'expliquer et l'assumer.

Notre modèle de démocratie locale a retrouvé de la vigueur, grâce à l'implication de personnes de bonne volonté. Nous progresserons encore, notamment en mobilisant des plus jeunes et en utilisant les outils numériques.

Il est aujourd'hui admis que « ce qui vient d'en-haut » ne fonctionne pas. Les initiatives locales doivent donc nous interpeller et enrichir nos projets. Avec Internet et les applications smart, partout dans le monde, apparaissent de nouvelles formes de mobilisation et de travail. Par exemple, les Wiki invitent des particuliers à collaborer collectivement et gratuitement. Ces initiatives partent de la base. Cette efficacité agrégée est une richesse difficile à unifier.

Ces pouvoirs locaux se constituent par affinités, ce qui les rend communautaires par nature. En y participant, on augmente son capital social. Il n'y a pas recherche d'argent mais l'affirmation d'une volonté de liberté et d'autonomie, partagées ponctuellement. Ces pratiques ne sont pas à confondre avec le « slacktivism » (de l'anglais *Slack* qui signifie relâché, mou) qui définit le militantisme facile et paresseux : pétitions en ligne, coups de gueule sur un blog, insultes sur Twitter, etc. Dès lors qu'il y a un engagement ou la production d'idées ou de propositions, nous devons pouvoir l'entendre. Ces tendances de fond nous bousculeront et nous devons trouver les moyens d'en tirer un intérêt collectif, dans ou à côté de nos traditionnels outils.

Partager notre vision et le projet ne peut se vivre que dans une immense proximité. C'est mon mandat de conseiller municipal qui justifie que je me fasse quotidiennement interpellé, contrôlé et même enguirlander par les voisins. C'est toujours un moment privilégié de partager ses convictions... et aussi de corriger ses erreurs.

Au-delà de la concertation, la collectivité doit être capable de mobiliser et d'entraîner les énergies. Très bien accueillir les investisseurs et entrepreneurs est le premier rôle d'un élu soucieux du développement de sa ville. On peut débattre longtemps de l'attractivité.

Mais la ville attractive est d'abord celle qui accueille bien. Cela ne signifie pas tout accepter. Cela signifie adopter une posture qui permette d'accompagner les projets pour les faire progresser et rejoindre la vision politique.

Aujourd'hui déjà, existent à Amiens des acteurs locaux désireux de voir Amiens progresser. Les classes moyennes et supérieures aspirent de plus en plus à partager les discussions et enjeux d'avenir. Ce n'est plus forcément en s'engageant en politique. Ce sera citoyen mais plutôt en militant ponctuellement : pour faciliter une pratique, pour valoriser leur patrimoine ou leur activité professionnelle, ou pour faire s'implanter un élément de modernité observé ailleurs.

Il faut regarder cela à chaque fois comme une opportunité d'intérêt général, même si cela semble parfois *a priori* une opportunité ou préoccupation personnelle. Compte-tenu de notre situation, nous devons faire feu de tout bois et étudier toutes les initiatives et idées nouvelles.

Ce sera à nous, élus, de nous adapter et de comprendre la signification des revendications... Je ne crois pas en la formule démagogique entendue jadis « *chaque habitant est l'expert de sa ville* ». Mais je

suis persuadé que nous pouvons tous être utiles à notre ville. Etre Amiénois pour Amiens.

Retourner à la source : le fleuve !

L'eau, c'est la vie. Amiens a cette chance magnifique : elle est traversée par la Somme. Elle accueille le lit majeur du fleuve. Amiens est la « petite Venise du Nord » dit-on. Je cite volontiers l'exemple de Bruges, dont nous sommes si proches, et que nous pouvons concurrencer réellement.

Beaucoup de villes misent sur la rivière qui les traverse. Nous avons un fleuve. Nous avons un espace fluvial qui se marie avec un espace végétal. Ce sont les hortillonnages. Il faut travailler encore davantage cette liaison, pour l'agrément des habitants comme des visiteurs.

L'eau signifie le mouvement, la vie, la fraîcheur, mais aussi l'aventure : aller sur une île, c'est déjà créer une instabilité, un léger risque consenti... Mieux qu'au bord de l'eau : essayons sur l'eau ! C'est une vieille tradition, avec le marché sur l'eau ! Une promenade sur l'eau, à ne rien faire d'autre que regarder, crée un rythme de déplacement différent, plus humble. Mais allons plus loin, en mettant nos activités sur l'eau. Des maisons flottantes, des péniches-restaurants, des

barges de loisir, etc. devront demain habiter et animer le fleuve. C'est plus qu'une proposition, c'est un projet, pour que notre camping devienne un hôtel de plein air.

Pénichette, barques, canoé, kayak, aviron, pédalo et paddle, prenez place sur la Somme !

Même s'il semble tranquille, le cours d'eau relève d'une dynamique, par la vie qu'elle accueille (faune et flore... et visiteurs)., mais également par le dessin qu'elle offre la vue. En créant des sinuosités, nous créons un paysage et en même temps nous préservons mieux les berges.

Cette présence de l'eau constitue aussi une exigence, celle de la culture du risque inondation. Voyons cela comme un complément à notre éducation aux phénomènes naturels.

L'entrée des hortillonnages est partout sur ses rives, mais pour les visiteurs, nous les envoyons sur le boulevard routier Beauvillé (la plus grande ligne droite d'Amiens avec son prolongement : le boulevard Alsace-Lorraine). Il m'avait semblé judicieux de proposer l'entrée par le chemin de halage, à l'île aux Fagots par exemple. Mais la bonne solution est peut-être de faire l'entrée rue de Verdun, en profitant de la passerelle et en incluant le fleuve

Somme. L'équipe municipale devra décider lorsque les études auront avancé. J'avais également proposé d'imaginer la quatrième piscine à l'île aux Fagots, sous forme de piscine écologique. C'est une idée qui ne peut se réaliser qu'à long terme.

Poser la question de l'argent

La situation de l'emploi nous oblige à nous poser la question de la création de richesse dans tous les projets portés par la collectivité. Il s'agit de rechercher un rapport gagnant-gagnant. Cela n'est pas mauvais de donner du sens à l'argent ! Et si cela pérennise l'emploi par un modèle économique durable et évolutif, nous aurons tout réussi. Par exemple, pour promouvoir le site et le sauver, l'association de sauvegarde des hortillonnages avait imaginé son modèle économique initial : faire visiter un dixième de l'espace et financer l'entretien du tout. Cela semble évident, c'était génial.

De même, il faut oser construire, mais faisons le bien, avec du sens et de l'ambition dans l'exigence. Cela génère les recettes fiscales qui manquent tant à Amiens, ville hyper étendue, de constructions basses... qui a vu partir tant de ses jeunes couples à 20 ou 30 kilomètres.

Des choix d'aménagement datant de 2010 ne cessent de nous étonner, par leur coût et leur décalage de grandeur. On sent bien le risque lorsque la ville se prend pour ce qu'elle n'est pas : nous ne sommes pas une mégalopole, nous sommes juste 250 fois moins nombreux qu'à Tokyo qui était citée en référence. Ce « gap » est parfois cruel. Quelle tristesse en entendant ce paysagiste parisien, maladroit et irrespectueux de nos traditionnels jardins familiaux. Dès que l'on traite une ville comme une autre, on se trompe. Dès que l'on s'ancre dans la tradition, y compris pour la revisiter, on est sûr de gagner en justesse et sincérité.

Dans nos projets, nous devons associer la dimension économique locale : construire fait travailler les compagnons et pérennise les entreprises du bâtiment. On ne peut l'ignorer particulièrement en ces périodes d'activité réduite. Voyons derrière chaque brique nouvelle l'emploi qui a été préservé et l'apprenti qui a appris un métier. Le respect va à ceux qui osent accompagner l'économie locale réelle.

Aménager, construire et après ?

Voici une question que l'on ne pose jamais. On parle d'un bâtiment, rarement de son usage ou de son entretien. Un impératif doit être retenu : monter le

niveau d'exigence de la maintenance. A quoi sert-il de se payer le plus bel équipement si le temps seul suffit à le faire déliter ? L'expérience catastrophique de la place de la gare, maltraitée dès les mois suivant sa livraison, nous apparait le pire exemple. A cet endroit, qui constitue la première entrée de ville, nous travaillons à un nécessaire traitement particulièrement intense de propreté, fleurissement et animation. La quatrième fleur accordée à Amiens serait une nouvelle formidable qui saluerait le travail de nos services et des élus.

La collectivité doit toujours davantage maîtriser les coûts d'exploitation. Prenons l'exemple des espaces verts, encore plus nombreux. Nous avons lancé l'expérience de l'éco-pâturage pour que les friches soient confiées aux chèvres, ânes, et poneys. Le résultat a dépassé notre idée : les visites familiales ont créé une animation gratuite, durable et massive. Les animaux étaient tellement bien accueillis rue de la Vallée et rue des Quatre Lemaire qu'ils risquaient l'obésité ! Par cet acte, apparemment anecdotique, nous avons voulu créé une ambiance fidèle aux valeurs amiénoises : simplicité, partage et nature !

Les employés municipaux et métropolitains servent la ville. Leur engagement et leur technicité permettent au territoire de progresser. Ils méritent nos

encouragements, notamment à ceux qui sont les moins visibles.

L'efficacité des services de la métropole et de la ville est un sujet d'avenir : les projets sont plus complexes, nos moyens toujours plus contraints et l'exigence des habitants et visiteurs plus forte. Faire travailler nos services publics en « mode projet » devient un impératif. Gagner en souplesse et en rapidité sont les exigences sous-jacentes des citoyens. Sans céder aux pressions de l'urgence, nous devons travailler à des solutions dématérialisées et accessibles à tous. Enfin, les agents publics devront toujours développer deux vertus : le sens du service et l'accompagnement des clients-usagers. Personne ne supporte le guichet qui exige et contraint sans apporter de solution. Nos fonctionnaires territoriaux ne sont pas là pour verrouiller mais pour apporter une valeur ajoutée à leur visiteur. Ils savent le faire et nous devons continuer à les former pour cela.

Les débats actuels sur le nombre de fonctionnaires concernent également les collectivités. Mais nous devons les poser en termes de modernisation, ce qui passera par la montée en puissance des entreprises publiques locales. Cela apportera vivacité et efficacité, dans l'intérêt de tous.

Nous pouvons aussi progressivement faire évoluer les métiers. Par exemple, des agents d'entretiens d'espaces verts peuvent être des médiateurs avec la nature : tondre la pelouse ou aider à entretenir un potager partagé par les habitants du quartier ? C'est un simple exemple à affiner en l'expérimentant.

La question administrative oblige à évoquer le cas particulier de la France, championne du monde des normes entravantes... Nos voisins hollandais, en cinq ans, ont supprimé le tiers des textes concernant les collectivités et la moitié des textes s'appliquant aux entreprises. Ce pays va-t-il plus mal ?

Où sont les baladins ?

Une ville a besoin de ses bouffons, de ses fous, de ses carnivaleux. Cultivons aussi un grain de folie ! Osons une forme de décalage gratuit. Pour vivre, une ville doit jouer, rigoler, amuser. Surprenons nos visiteurs par des clins d'œil qui donnent un supplément d'âme aux rues. Des expériences comme les boîtes à lire ou les affichages des photos de soldats de 1914-18 sur les immeubles du centre sont des expériences plus importantes qu'il n'y paraît ! Les arts de la rue, spécialité amiénoise reconnue, sont essentiels : la venue de la « Petite géante » et de l'éléphant du

Sultan des Indes, de la compagnie Royal de Luxe, en 2005 scintille encore dans les mémoires !

Lorsque je vois des jeunes jouer au ping-pong au square des quatre Lemaire, les mamies deviser sur les transats d'Intercampus, et des papas tester le cerf-volant au parc Saint-Pierre, je me dis que cette ville est vivante et que nous devons favoriser cela. Et je vais plus loin : j'aime entendre rire et crier les enfants qui jouent dans les jets d'eau de la gare ou grimpent aux arbres dans nos bois. Bien sûr, il faut que cela soit sécurisé au mieux mais nous devons aussi apprendre aux enfants à se confronter au risque, pour mieux se construire. Je préfère croire en la liberté et en la responsabilité des parents.

En choisissant des bandes dessinées pour remplacer les traditionnels panneaux de chantiers promotionnels, rue Dejean, nous avons choisi d'illustrer le changement dans un langage ludique et accessible. Pour faire sourire et faire adhérer.

Ainsi, valorisons nos atouts locaux qui semblent les plus anodins et transformons toutes nos contraintes en source de création de richesse : vendons la meilleure soupe d'orties du monde ; exploitons l'image des chauves-souris qui nous gênent si fermement sur nos chantiers ; osons proposer un terrain de jeu aux habitats les plus vert(ueux) :

maisons en bambou ou flottantes, tours en bois, maison ronde assemblée autour d'un arbre, etc.

La nourriture est une entrée en matière remarquable. Notre ville et notre région disposent d'une gastronomie finalement assez méconnue qui surprend et ravit les visiteurs. Faisons, ici aussi, de la bonne chère un atout d'attractivité. Cela ne semble, hélas, jamais prioritaire mais ce n'est pas futile.

Parfois des gestes simples contribuent à créer une complicité fructueuse. En distribuant des graines pour fleurir les balcons, dans les années 90, la municipalité avait réussi une incitation à s'approprier la beauté de la ville. Aujourd'hui, nous proposons des poules pour réduire les déchets et accueillir un élément de nature productive chez soi...

Dans nos démarches avec les promoteurs et investisseurs extérieurs aussi, nous tentons de séduire par un discours convaincant (et qui pourra convaincre les acheteurs finaux). Mais aussi, nous jouons aussi parfois de l'effet de surprise. Plusieurs de nos initiatives ont été reçues avec étonnement. Mais cela a laissé place aux remerciements. C'est le cas lorsque j'invite à un évènement nos partenaires et nos prospects.

En juillet 2015, en invitant autour d'un *food-truck*, tous nos partenaires à partager un pique-nique végétal, uniquement confectionné avec des « mauvaises herbes », nous avons connus des moments marquants. Les jardiniers d'Inter-campus, les banquiers, les associés de la SEM, les élus locaux, etc. se souviennent de l'attaque des bêtes d'orage... et je me souviens des messages que nous avons partagé et des quatre projets d'investissement à Amiens qui s'en sont suivis. Nous avons illustré, de manière très décontractée et concrète, notre ville grande nature. Et surtout nous avons convaincu.

De manière plus sage, en mai 2016, nous avons privatisé le Ciné Saint-Leu pour partager une projection de « *Demain* », le merveilleux film documentaire de Mélanie Laurent et Cyril Dion. A la sortie, autour d'un petit apéro locavore, nous étions encore une centaine à imaginer comment moderniser et positionner Amiens dans ce monde qui change. Ce film a passé le million d'entrée en France et caracole en tête des ventes de DVD, sans doute parce que ceux qui l'ont vu veulent le revoir. On y découvre des idées simples pour que la transition énergétique apporte une tournure d'esprit pour plus de partage, de solidarité, et d'économies.

L'enseignement est simple : nous disons notre simplicité pour faire ressentir notre sincérité. Nous

illustrons notre vision pour lui donner corps. Sans frime, avec joie.

La maîtrise des espaces publics donne le ton, le sens et l'image de la ville. Des photos et des témoignages diffuseront ensuite notre amour pour cette terre unique à partager.

CHAPITRE 4 DES CHOIX POUR AMIENS

"Plus on pédale moins fort, moins on avance plus vite."
Coluche

Le maire de la ville et le président de l'agglomération portent la responsabilité de notre territoire. On oublie parfois que c'est une lourde et difficile charge. Je les vois travailler, beaucoup. Avec tous mes collègues du conseil municipal, nous faisons de notre mieux pour le bien de la ville et ses habitants, chacun dans notre domaine. Nous avons une belle équipe. Brigitte Fouré et Alain Gest m'ont confié la mission passionnante de l'aménagement, concentré dans les lieux structurants, décidés par René Lamps ou Gilles de Robien. Ces espaces s'appellent des ZAC : zones d'aménagement concerté. Plusieurs sont terminées : Cathédrale, Amiens-Nord, Victorine-Autier. Les autres sont confiées à l'équipe d'une quinzaine de collaborateurs qui composent la SEM (société

d'économie mixte) Amiens-Aménagement et la SPL (Société publique locale) Amiens-développement : Gare la vallée ; Intercampus ; Paul Claudel ; Renancourt. Cas particulier, la ZAC Jules Verne est confiée par la Métropole à la CCI Amiens-Picardie, compte tenu de sa spécificité. Nous travaillons aussi hors d'Amiens.

Il paraît juste de constater que les orientations et projets imaginés et engagés au début des années 2000 ont été mis en œuvre. Depuis deux ans, nous travaillons à nourrir la réflexion stoppée pendant le mandat précédent. Il faut réalimenter la pompe, cela n'est pas d'effet immédiat... mais la génération suivante en aura les fruits... Il s'agit pour nous de redonner aussi des perspectives dans une ville qui doute.

Gare : le secteur stratégique inabouti

Porte d'entrée principale en ville, la gare mérite la plus grande attention. Il ne s'agit pas de construire, mais il faut fortement rénover. Nos griefs sont nombreux vis-à-vis de la SNCF pour les durées ou retards des trains, et j'en ajoute un autre : l'aspect des bâtiments lorsque l'on descend du train ne peut que heurter le visiteur. De même, la descente directe aux quais, quoique récente, semble inaboutie. Il nous

faudra trouver rapidement des flux massifs et dynamiques pour gommer cette froide impression. Les bâtiments alentours méritent aussi une requalification, tout comme le parking Amiens 2 qui sera rénové. Nous travaillons sur tous ces points car nous les pensons centraux pour l'attractivité et le positionnement de toute la ville. J'y crois tellement que c'est là que j'ai implanté ma permanence d'élu, face à la gare.

A une époque qui permet le télétravail et qui disjoint le lieu de travail et le lieu de résidence, pour des milliers de personnes, le bonheur est à Amiens. Pourvu que les trains avec Paris et Lille soient plus fiables, voire plus rapides. C'est vital pour notre ville. Nous devons accepter qu'une part des travailleurs parisiens ou lillois fasse le choix de s'installer à Amiens. De même, nous devons permettre aux Amiénois de mener une carrière professionnelle à Paris ou Lille. Les espaces de co-working sont les compléments indispensables de ces perspectives.

Un quartier comme celui-ci, qui allie la modernité des connexions en tous genres et les hortillonnages, est une pépite qui demande encore à être révélée. De très nombreux projets vont sortir de terre, après plusieurs années d'échecs et de sommeil.

Nous travaillons avec les services de l'Etat à l'élaboration d'un pôle administratif moderne : connecté, rationalisé et durable. Il prendrait place rue de la Vallée pour accueillir près d'un millier de salariés. Ce projet apporte de nombreux atouts pour Amiens : création d'emplois pour la construction ; renforcement de la présence durable des directions départementales et régionales de l'Etat ; apport de consommateurs en centre-ville ; praticité des accès pour les usagers ; lancement déterminant de cette zone qui n'a encore pas accueilli tant de bureaux que nous l'avions imaginé au début des années 2000. Mais surtout, nous engageons une dynamique qui renforce, et sans doute assure, la réussite de commercialisation de tout cet espace. Ici serait donc le premier pôle tertiaire public et privé de la métropole amiénoise.

Avec le concours du comité de quartier, particulièrement persévérant et dynamique, nous présentons régulièrement l'évolution des lieux.

Dans ce secteur, on sent bien que la relation avec les quartiers Ste Anne et la Vallée n'est pas encore réalisée. C'est un fruit de l'histoire que quelques aménagements peuvent améliorer : la passerelle piétonne entre la rue Riolan et la rue de la Vallée mérite une valorisation. De même, la liaison entre la gare et les hortillonnages doit être fortement établie.

Nous poserons une passerelle sur la Somme qui aura cette vocation évidente.

Aujourd'hui, le boulevard de Beauvillé nous fait rouler vite mais masque le parc Saint-Pierre, poste avancé des hortillonnages.

La liaison avec les hortillonnages, site emblématique, doit être choyée. Ce site, le premier site touristique payant d'Amiens, nécessite d'être considéré comme un bien commun, d'intérêt collectif, où les activités s'accordent en harmonie. Les 270 hectares offrent des fonctions variées : productives (légumes), récréatives (chasse, pêche, repos, barbecue), culturelles et touristiques.

Ce sont 85 % des espaces hortillons qui appartiennent à des particuliers. On peut les remercier ! Car c'est leur entretien qui aide à la préservation du site et de la biodiversité. Ce rôle écologique est majeur : la préservation de 50 % des oiseaux dépend des zones humides. Cet espace naturel est sensible. Il faut en avoir conscience et il faudra le faire reconnaître.

La proximité avec le quartier Saint-Leu, à reconquérir, n'est pas évidente aujourd'hui alors que la proximité est évidente.

Les habitants sont conscients des enjeux et les acteurs actuels connaissent la fragilité du site. Le Comité de quartier a lui-même choisi de judicieusement modifier son nom pour devenir « Gare-la Vallée-Hortillonnages ». En une formule, ils ont résumé l'importance de cette liaison.

Ce quartier a vécu les inondations de 2001 avec un esprit de solidarité remarquable. Nous utilisons cette expérience en veillant à en tirer les meilleurs enseignements pour mieux reconstruire (« *Build back better* »).

Vivre l'eau

L'eau trouble ou croupissante du vieux quartier Saint-Leu peut nous aider à comprendre à quel point l'eau a pu sembler contraire à l'hygiène : égouts à ciel ouvert, repères de moustiques assoiffés ou force motrice pour avilir l'homme, ... les représentations négatives de l'eau ne manquent pas. Mais ça, c'était avant ! Aujourd'hui, nous savons protéger l'eau et nous aimons la regarder.

Nous partageons la conviction que nous devons retrouver le fleuve, nous retourner, changer notre regard et même changer de paradigme. Cela est facilement accepté par les Amiénois. De nombreuses

études, souvent restées théoriques, le disent depuis plusieurs décennies. Mais pour éviter que mes enfants et petits-enfants ne réaffirment ces mêmes évidences, il convient de devenir opérationnel. Cela se fera en appliquant quelques principes simples et rapidement visibles.

En premier lieu, et c'est une vraie nouveauté, il faut vivre le fleuve sur les deux rives. Cela n'est pas le cas aujourd'hui. Evidemment la Somme semble vivre du côté exclusif du chemin de halage. C'est bien cela qu'il faut changer, toujours en veillant aux liaisons. Cela ne signifie pas faire deux chemins parallèles mais plutôt trouver des formes d'animation des deux rives, et des accès nouveaux.

Nous avons dit plus tôt qu'il faut accroître la visibilité sur l'eau. L'exemple de la Petite Avre, masquée rue de Verdun pour ressortir rue Vadé, est parlant : il fallait canaliser et masquer pour donner sa place à la ville brute, minérale. Les années 70 marquaient leur empreinte en affirmant cette « modernité ». Les inondations de 2001 ont amèrement fait comprendre que ces aménagements n'étaient pas les meilleurs...

Ensuite, des aspects plus techniques et plus précis pourront être mis en œuvre par la collectivité. Amiens doit devenir une ville labellisée Ramsar. C'est le sens du vœu que j'ai présenté et qui a été adopté à

l'unanimité des suffrages exprimés par le Conseil municipal d'Amiens le 15 septembre 2016, et par le Conseil d'Amiens-Métropole du 10 novembre 2016 :

« Parmi les atouts et les richesses d'Amiens, le fleuve Somme, les hortillonnages, et plus largement les milieux humides occupent une place essentielle.

Préserver, sauvegarder et valoriser les milieux humides de la ville est donc une priorité. C'est aussi un atout qui peut permettre de développer des usages sociaux et des activités économiques.

L'étude sur le fleuve confiée à la Société publique locale Amiens-développement montre déjà la nécessité d'une action volontariste durable. Nous choisissons aujourd'hui d'aller au-delà du fleuve pour l'appréhender dans sa globalité.

Nous affirmons notre volonté de lutter contre la dégradation des espaces, d'améliorer les conditions de vie des habitants et visiteurs et de nous donner les moyens d'une attractivité économique renouvelée.

La Convention de Ramsar, relative aux zones humides d'importance internationale, adoptée le 2 février 1971 sous l'égide de l'UNESCO, vise à enrayer leur dégradation ou disparition, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative.

A l'image de la Baie de Somme labellisée dans les années 1990, en complément du projet de labellisation de la vallée de la Somme, nous affirmons

notre volonté de faire reconnaître la ville d'Amiens comme une zone humide d'importance internationale en présentant notre candidature au label RAMSAR.

Par cette reconnaissance, nous engageons une démarche globale qui protège les paysages, le climat et les oiseaux. Nous choisissons d'entrer ainsi dans un processus de gestion harmonieuse et volontaire entre les différentes activités.

Amiens sera ainsi deux fois reconnue par l'UNESCO : pour sa cathédrale et pour ses marais et étangs. Le dialogue des deux offre une perspective d'attractivité exceptionnelle et unique.

Cette reconnaissance internationale fera écho à la dimension du rayonnement de la ville. A l'exemple de ces étudiants du monde entier qui viennent ici toujours plus nombreux, sachons ouvrir notre ville au monde en partageant le langage universel d'une ville grandeur nature.

Le président de cet organisme en France est le sénateur samarien Jérôme Bignon. Il est devenu un expert que nous ne manquons pas de solliciter avec plaisir. D'autres types de comparaisons avec des sites remarquables seront à envisager. Nous miserons sur cette ouverture internationale pour bien nous situer. Un réseau régional des milieux humides pourrait astucieusement animer et amplifier ce mouvement.

Enfin, vivre l'eau, c'est aussi vivre sur l'eau. Les idées ne manquent pas. Nous en avons déjà évoqué plusieurs : hébergement, restaurant, etc.

Maîtriser l'évolution du Sud

Au Sud d'Amiens, les deux territoires d'aménagement concertés sont « Intercampus » (pour faire simple : entre la rue Jean Moulin et la Rue de Rouen) et « Paul-Claudé » (pour faire simple : entre l'axe rue de Paris- avenue Paul Claudé et la rue Jean Moulin). Intercampus est tournée vers l'hôpital, ses activités de recherche et économiques ; Paul-Claudé est davantage orientée vers le logement résidentiel. Il s'agit techniquement de deux territoires mais qui répondent à la même approche pour être cohérent et créer une réelle dynamique. Sur 120 hectares, ce sont des terrains pris sur la nature : fonds de parcelles cultivés, jardins familiaux et ouvriers, terrains de sport, champs et friches. C'est dire que nous ne pouvons pas y construire une mini ville nouvelle qui ferait fi de cet atout. Nous avons engagé une réécriture que nous résumons par une « évolution urbaine maîtrisée » pour une ville fertile, active, de services et conçue pour ses habitants. On parlera aussi de ville-jardin. En y faisant traverser des espaces piétonniers, on y retrouvera le goût de la rencontre et du partage, à pied ou à vélo. Nos quartiers peuvent

aussi être des îlots de quiétude où la nature permet de « déconnecter » du travail ou des difficultés de la vie. Nous allons le démontrer.

Après un long débat, finalement assez fallacieux, sur le nombre de logements acceptables dans Intercampus, nous devons corriger des inconvénients majeurs. Les maîtres d'œuvre ont été trop laissés à eux-mêmes et pas assez rappelés à la réalité « naturelle » d'Amiens. Ainsi, les espaces publics sont démesurément grands et l'entrée principale rue de Rouen a été délaissée, coïncant pendant si longtemps la rue des Quatre Lemaire dans un chantier incompréhensible et pénible pour les riverains. Lorsque je suis arrivé en responsabilité, la situation sur Intercampus était simple : La collectivité avait déjà dépensé 17 millions d'euro, sans la moindre recette. C'est peu ! Apprenons de leurs erreurs du passé.

Notre action a permis de convaincre des opérateurs de venir construire à Amiens, et notamment ici. Si ce secteur attire, c'est tant parce que notre discours « grandeur nature » convainc que parce qu'il est proche des pôles d'activité et d'emplois, principalement liés à la santé. Notre Cluster e-santé y trouve sa localisation évidente.

Créer un quartier, c'est aussi veiller à accueillir toutes les générations (les projets vont démarrer : crèche, résidence inter-générationnelle, logements étudiants, logements familiaux), des commerces de qualité et de proximité, et même des animaux pour l'éco-pâturage ! Le nouveau tracé du bus à haut-niveau de service (BHNS) structurera cet espace, desservant directement l'hôpital et le centre-ville.

Renancourt : le diamant inattendu

L'entrée de ville de Renancourt est un trésor méconnu : vue imprenable sur la ville, accès rapide au centre, fluidité de circulation, accès immédiat au carrefour des autoroutes A16 et A29, au pied des équipements de loisirs de la métropole (Hippodrome, Zénith, Mégacité, Licorne, etc.). L'idée initiale d'en faire un lieu d'accueil d'activités économiques, dédié au développement durable est attrayante mais, après dix ans de tentatives en tous genres, force est de constater que cela ne suffit pas.

Et il est vrai que ce n'est pas simple à comprendre. Résumons : toute la partie Ouest d'Amiens, jusque la rocade d'autoroute est un territoire de 650 hectares appelé Boréalia. Pour acquérir les terrains et constituer une réserve foncière, le syndicat mixte Europamiens a été constitué. Au sein de Boréalia, la

partie prioritaire (« première tranche ») est la ZAC de Renancourt, sur 62 hectares.

Déjà en 1969, le schéma directeur de la ville soulignait le besoin de rééquilibrer la ville à l'Ouest.

Reprenons les choses simplement. L'important dans la ZAC Renancourt, c'est Renancourt ! Comment accrocher le faubourg aux nouveaux aménagements, comment affirmer une identité propre, comment ne pas dénaturer ce quartier ? Ces réponses préalables guident notre projet. Sachons accueillir les jeunes couples en permettant des maisons individuelles. Commençons par structurer une offre simple et adaptée d'immobilier d'entreprises. Persévérons à proposer ces terrains pour des porteurs de projets à convaincre.

Nous avons commencé, notamment avec l'OPAC et l'ADAPT, en requalifiant le bas, Cité Merelle et rue de la Cotonnière, depuis la rue Robert Le Coq, face au collège Edouard Lucas.

Il nous reste à définir une identité plus forte à ce « panorama sur la ville ». Les idées existent. Elles prendront corps, comme toujours, dès que nous aurons un opérateur pour les porter et les financer. Cela peut aussi devenir un lieu d'accueil économique

si la création d'emplois le nécessite. Nous en reparlerons rapidement !

Et plus encore...

Nous pourrions continuer à égrainer des sujets qui semblent prioritaires : valoriser le centre déjà très ramassé, repenser le rôle du boulevard Faidherbe ou le carrefour de la Maison de la Culture, etc.

En dehors de l'aménagement urbain, des tendances de fond des grandes villes se traitent déjà sans que nous ne les voyions tous : circuler autrement : vélo, pédalo, télécabine ; devenir une ville intelligente (« Smart city ») ; transformer les lieux de recherche en emplois ; valoriser notre enseignement supérieur ; préserver et magnifier le patrimoine architectural bâti ; mieux partager et prendre soin les uns des autres, etc.

Nous aurons encore l'occasion de travailler ensemble pour le bien commun.

Remerciements

A **Aurélien André**, Sociétaire résidant des Antiquaires de Picardie, pour son amical soutien et sa contribution aux aspects historiques de cet ouvrage.

A **mon équipe de collaborateurs** au sein d'Amiens-Aménagement et Amiens-Développement, sous la conduite du Directeur général Jean-Christian Cornette, pour leur engagement dynamique au service du territoire.

A **ma famille et mes amis** qui me supportent.

Table

Convictions introductives	9
CHAPITRE 1 - Une terre en héritage	15
CHAPITRE 2 - Un capital merveilleux et unique	41
CHAPITRE 3 – Des applications concrètes	67
CHAPITRE 4 - Des choix pour Amiens	93
Remerciements	107

**Cet ouvrage a été imprimé dans les Hauts de France,
par Pixels Avenue, à Boves (Somme)**

Achevé d'imprimer : novembre 2016
Dépôt légal : novembre 2016

